



LUTTE CONTRE LE TERRORISME
ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

L'Union africaine salue les efforts du Président Tebboune

Page 10

CAP

QUOTIDIEN D'INFORMATION

INDUSTRIE AUTOMOBILE



Tissemsilt donne le coup d'accélérateur à l'intégration locale

Page 09

EN COMPLÉMENT
DU MOUVEMENT PARTIEL



Tebboune nomme des walis, walis délégués et des SG des wilayas

Page 08

ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES



Deux nouvelles structures prévues
à Bethioua et Misserghine

Page 04

DJAMEL EDDINE-ES-SABAH



Près de trois kilomètres d'aménagements
urbains en voie d'achèvement

Page 03

ÉCOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE



401 nouveaux étudiants intègrent
les différentes spécialités d'ingénierie

Page 02



BELGAÏD

Six salles mobilisées pour désengorger le CEM Boudadi Ahmed

Page 04

ÉCOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

401 nouveaux étudiants intègrent les différentes spécialités d'ingénierie



Habib Benaouda

La rentrée universitaire 2026-2027 s'installe sous le signe de l'adaptation aux mutations technologiques et économiques à l'École nationale polytechnique « Maurice Audin » d'Oran. L'établissement a accueilli 401 nouveaux étudiants, appelés à intégrer les différentes spécialités de formation proposées dans le domaine de l'ingénierie.

La cérémonie officielle marquant le début de cette nouvelle année universitaire s'est tenue à la salle de conférences de la bibliothèque centrale, autour du thème « Les grands axes, les défis et les enjeux économiques actuels ». Un choix qui traduit, selon les responsables de l'établissement, la volonté d'inscrire la formation des futurs ingénieurs dans les transformations que connaît le pays, particulièrement dans les secteurs de la numérisation, de l'intelligence artificielle, de

l'innovation et des nouvelles technologies.

Une formation tournée vers les besoins de l'économie

À cette occasion, le directeur de l'École nationale polytechnique d'Oran, Hassan Boukli, a indiqué que 1 630 étudiants sont actuellement inscrits via la plateforme numérique de l'établissement. Il a insisté sur l'importance d'une formation d'ingénieurs de haut niveau, permettant aux étudiants de développer les compétences scientifiques et techniques nécessaires à leur insertion dans le monde professionnel et à leur adaptation aux besoins de l'économie nationale.

Le cursus, qui s'étend généralement sur cinq années, couvre plusieurs domaines de l'ingénierie, notamment le génie électrique, le génie mécanique, l'automatique et les sciences de l'ingénieur. L'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir une solide formation scientifique et professionnelle et de mieux répondre aux évolutions du marché du travail.

Plus de 7 000 nouveaux étudiants à Oran 1

La rentrée concerne également l'Université

d'Oran 1 « Ahmed Ben Bella », où de nouvelles matières ont été intégrées aux parcours de formation. Il s'agit notamment de l'histoire et de la citoyenneté, ainsi que des startups. Cette évolution vise à renforcer les dimensions cognitive et professionnelle de la formation et à consolider les liens entre l'université, son environnement national et le monde économique.

Sur le plan de l'encadrement, près de 1 300 enseignants sont mobilisés, dont 670 professeurs, auxquels s'ajoutent des chercheurs inscrits en doctorat dans différentes spécialités. Ils assurent notamment l'accompagnement des nouveaux étudiants afin de faciliter leur intégration dans le milieu universitaire et leur adaptation aux exigences de leur cursus.

L'Université d'Oran 1 compte désormais plus de 35 000 étudiants inscrits dans les trois cycles de formation. Elle accueille, pour cette rentrée, plus de 7 000 nouveaux étudiants répartis entre les différentes spécialités. Avec six facultés et quatre instituts, l'établissement entame ainsi une nouvelle année universitaire placée sous le signe de l'adaptation des formations aux évolutions scientifiques, technologiques et économiques.

MERS EL KÉBIR

Démolition de garages illicites pour bateaux de pêche

S Hadjar

La lutte contre l'occupation anarchique du littoral se poursuit à Mers El Kébir. Plusieurs garages destinés à abriter des bateaux de pêche, aménagés sans organisation sur le front de mer, ont été démolis jeudi dernier lors d'une opération menée au niveau de plusieurs points de la corniche. Une intervention qui remet au centre des préoccupations la question de l'utilisation des espaces côtiers et de la cohabitation entre les activités maritimes, les usages touristiques et les impératifs de sécurité.

L'opération a mobilisé les services de la daïra d'Aïn El Turck, en coordination avec les gardes-côtes, l'unité marine de la Protection civile et les services de la Gendarmerie nationale. Elle a porté sur des installations fixes ou semi-fixes utilisées pour le stationnement et le stockage de bateaux ainsi que de différents équipements liés à la pêche.

Sur les corniches Est et Ouest, l'apparition successive de ce type d'aménagements a progressivement modifié l'usage de certains espaces du front de mer. Dans plusieurs endroits, les garages ont été installés dans des espaces ouverts, à proxi-

mité des voies de circulation ou des passages côtiers, donnant lieu à une occupation qui s'est développée au fil du temps.

Une occupation progressive du front de mer

Le problème soulevé ne concerne pas la présence des embarcations de pêche en elle-même. La pêche traditionnelle constitue une activité intimement liée à l'histoire et à l'identité maritime de Mers El Kébir. C'est plutôt l'implantation de structures non organisées dans des espaces côtiers qui pose la question de l'usage du domaine public et de la préservation de la vocation initiale de ces lieux.

L'installation durable de garages et de lieux de stockage a également contribué à une certaine dégradation du paysage urbain et côtier. Dans une commune dont le front de mer constitue un espace fréquenté par les habitants, les estivants et les visiteurs, l'organisation des différents usages apparaît comme un enjeu important.

À cela s'ajoute la question de l'accès aux espaces côtiers en cas d'intervention. La présence d'installations et d'obstacles à proximité immédiate du rivage peut

compliquer l'intervention des services de secours, notamment de la Protection civile et des gardes-côtes, lorsque l'accès rapide à certains points devient nécessaire.

Le nécessaire équilibre avec l'activité de pêche

La démolition des garages anarchiques ouvre cependant une autre question : celle du devenir des bateaux et des équipements appartenant aux professionnels de la pêche. La réorganisation du littoral ne peut, en effet, se limiter à la suppression des installations irrégulières sans apporter de réponse aux besoins des professionnels qui doivent disposer d'espaces appropriés pour leurs embarcations et leur matériel.

Dans cette perspective, la définition de zones clairement identifiées et aménagées pourrait permettre de mieux séparer les espaces consacrés aux activités de pêche de ceux destinés à la circulation, aux loisirs et à la fréquentation touristique. Un tel dispositif contribuerait également à clarifier les conditions d'utilisation du domaine côtier et à limiter les extensions anarchiques.

La question se pose avec davantage d'acuité sur les corniches Est et



Ouest, où la multiplication progressive des installations a fini par créer une occupation visible de plusieurs portions du littoral. Une surveillance régulière des espaces libérés apparaît dès lors nécessaire afin d'éviter leur réoccupation ou la réapparition de constructions similaires. Au-delà de la démolition, l'enjeu sera donc de préserver les espaces récupérés, d'en assurer le nettoyage et, lorsque cela s'avère nécessaire, la remise en état. Il s'agit également de maintenir un suivi de terrain permettant de prévenir toute nouvelle occupation irrégulière. À Mers El Kébir, cette opération constitue ainsi une étape dans la réorganisation de la façade

maritime. Elle met en évidence la nécessité d'une approche globale du littoral, conciliant préservation des espaces publics, sécurité, qualité du paysage côtier et maintien des activités liées à la pêche traditionnelle.

La commune étant à la fois un espace maritime, résidentiel et touristique, la gestion de son front de mer suppose une répartition plus claire des usages. L'objectif consiste désormais à empêcher que des occupations initialement temporaires ne se transforment progressivement en installations permanentes, tout en permettant aux professionnels de la mer d'exercer leur activité dans des espaces adaptés et réglementés.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ouchene veut accélérer les chantiers et solder les projets achevés



Meriem B

Pas question de laisser les programmes de développement s'éterniser. À Oran, le suivi des opérations engagées dans différents secteurs a été placé sous le signe de l'accélération et de la régularisation. Le wali Brahim Ouchene a réuni, jeudi, les principaux responsables de l'administration locale pour faire le point sur les projets en cours, mais aussi sur ceux qui, achevés sur le terrain, restent encore en attente de leur clôture administrative.

L'enjeu de cette réunion de coordination ne résidait donc pas uniquement dans la présentation de bilans. Il s'agissait surtout d'identifier l'état réel des opérations inscrites dans les différents programmes de développement et de donner une nouvelle impulsion à celles dont l'exécution doit encore être menée à terme.

Des projets passés au crible

Chefs de daïra, directeurs de l'exécutif et secrétaire général de la wilaya ont ainsi été appelés à présenter la situation des opérations relevant de plusieurs mécanismes de financement. Les programmes de soutien au développement social et économique des communes (ADSEC), les opérations financées par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), ainsi que les projets inscrits au budget de la wilaya avant 2026 ont notamment été examinés.

L'évaluation a porté sur deux indicateurs essentiels : l'avancement physique des réalisations et leur situation financière. Une approche qui permet aux responsables locaux de confronter l'état des dépenses à la progression effective des projets et de faire ressortir les opérations nécessitant encore des inter-

ventions.

Les travaux publics, les ressources en eau, la protection civile, la santé et la population, l'énergie et les mines, l'habitat ou encore la jeunesse et les sports figurent parmi les secteurs concernés par cet examen.

Accélérer d'un côté, clôturer de l'autre

Le même exercice a été consacré aux programmes sectoriels. Les responsables des travaux publics, des ressources en eau, des équipements publics, de la santé et de la population ainsi que de la jeunesse et des sports ont présenté la situation des opérations relevant de leurs départements.

Cette revue a permis de mettre en évidence une double nécessité : maintenir le rythme de réalisation des projets encore en chantier et mettre fin aux situations administratives en suspens pour les opérations déjà achevées. Sur ce dernier point, le wali a demandé aux responsables concernés d'engager les procédures nécessaires à la clôture administrative des projets finalisés. Une étape qui doit permettre de régulariser définitivement les opérations achevées et de disposer d'une situation actualisée des programmes de développement. Pour les projets toujours en cours, les instructions données portent sur l'accélération de leur exécution et leur achèvement dans les délais impartis. La réunion de jeudi traduit ainsi la volonté de la wilaya de suivre simultanément l'avancement concret des réalisations et la situation administrative et financière des opérations, afin d'éviter que des projets engagés ne demeurent durablement en instance.

DJAMEL EDDINE-ES-SABAH Près de trois kilomètres d'aménagements urbains en voie d'achèvement

Sarah M

À la cité Djamel Eddine, la requalification de l'un des principaux axes reliant la cité à Es-Sabah entre dans sa dernière phase. Avec un taux d'avancement estimé à 85 %, l'opération d'aménagement urbain porte sur un linéaire d'environ trois kilomètres et doit modifier sensiblement l'organisation et l'aspect des espaces publics le long de cet itinéraire.

Le chantier faisait partie, jeudi, des opérations inspectées par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, dans le cadre d'une sortie consacrée au suivi de plusieurs projets urbains. Les travaux, placés sous la responsabilité de la Direction du logement, concernent l'axe compris entre deux ronds-points de la cité Djamel Eddine et de la cité Es-Sabah.

Une intervention centrée sur les espaces publics

Au-delà des travaux classiques de réfection, l'opération prévoit une réorganisation plus large des espaces destinés aux usagers. Une attention particulière est notamment accordée aux cheminements piétons, avec la réhabilitation des trottoirs sur l'ensemble du parcours.

Le programme prévoit également l'aménagement d'espaces de repos et de détente, ainsi que la remise en valeur des espaces verts existants. Ces derniers doivent être intégrés davantage à l'aménagement global de l'axe, dans le but de donner davantage de cohérence à l'ensemble.

Autre composante du projet, l'installation de petits kiosques à des emplacements prévus à cet effet, avec des structures conçues pour s'insérer dans le paysage urbain. L'objectif affiché est de diversifier les usages de cet axe tout en améliorant son apparence générale.

Accélérer pour finaliser le chantier

Lors de sa visite, le wali a reçu des explications sur l'état d'avancement du projet et les différentes opérations restant à réaliser. Alors que le chantier a atteint 85 %, il a demandé une accélération de la cadence afin de permettre sa finalisation dans les meilleurs délais.

Cette instruction intervient dans la dernière ligne droite d'une opération appelée à toucher plusieurs composantes de l'espace public, depuis les trottoirs et les espaces verts jusqu'aux zones de détente et aux équipements de proximité. La priorité est désormais donnée à l'achèvement des travaux, avec le maintien des exigences de qualité dans la réalisation des différents aménagements.

ACCÈS AUX PRESTATIONS SOCIALES

La CNAS ouvre ses structures chaque samedi matin

M. B

Pour faciliter l'accès aux prestations sociales aux travailleurs et aux assurés qui ne peuvent effectuer leurs démarches durant les journées habituelles de travail, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) étend désormais ses horaires d'accueil au samedi matin.

À Oran, l'agence de wilaya ainsi que l'ensemble des centres de paiement relevant de la caisse ouvrent leurs portes chaque samedi, de 8h à 12h.

Annoncée jeudi, cette nouvelle organisation entre en vigueur dès ce samedi 26 septembre et concerne les assurés sociaux, leurs ayants droit ainsi que les employeurs.

Elle s'inscrit dans le cadre des mesures arrêtées pour améliorer la qualité du service public et renforcer la prise en charge des usagers.

Une plage horaire supplémentaire pour les assurés

L'ouverture des structures le samedi vise en premier lieu les salariés et les travailleurs dont les contraintes professionnelles rendent difficiles les déplacements auprès des services de la CNAS durant les jours ouvrables. Ils disposent désormais d'une matinée supplémentaire pour effectuer leurs démarches et accéder aux différentes prestations de la caisse.



Les ayants droit et les employeurs sont également concernés par cette mesure, qui doit leur permettre de bénéficier d'un accueil en dehors des horaires habituels de la semaine.

À travers cette nouvelle organisation, la CNAS entend également renforcer sa proximité avec ses usagers et améliorer leurs conditions d'accueil et d'orientation.

Réduire la pression sur les centres

Au-delà de l'élargissement des horaires d'accueil, l'ouverture du samedi doit contribuer à une meilleure répartition de l'affluence dans les différentes structures de la caisse. L'objectif est notamment de réduire la pres-

sion enregistrée durant les journées ordinaires et de favoriser une prise en charge plus fluide des demandes. La mesure intervient dans le cadre des orientations du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à améliorer les performances des organismes du secteur et la qualité du service public. La CNAS a par ailleurs prévu la mobilisation de ses structures et de ses personnels afin d'assurer la continuité de l'accueil et le traitement des préoccupations des assurés. À Oran, l'agence de wilaya et tous les centres payeurs de la CNAS seront ainsi accessibles au public chaque samedi matin, de 8h à 12h. Le dispositif concerne également l'accueil des préoccupations via le numéro vert 30-10 durant cette plage horaire.

ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Deux nouvelles structures prévues à Bethioua et Misserghine

**H. Nassira**

La prise en charge des enfants aux besoins spécifiques se renforce progressivement à Oran.

Dans la partie est de la wilaya, la commune de Bethioua devrait prochainement accueillir un centre psychopédagogique destiné aux enfants présentant une déficience intellectuelle. Une annexe relevant de ce dispositif est également

prévue au niveau du pôle urbain de Misserghine, avec une capacité de 60 enfants.

L'ouverture de ces nouvelles structures intervient dans un contexte marqué par une demande croissante en matière d'accompagnement spécialisé. Le nombre d'enfants concernés par différentes formes de handicap, notamment les troubles du spectre de l'autisme, ne cesse de progresser, mettant en évidence la nécessité de renforcer les

moyens consacrés à leur prise en charge pédagogique et psychologique. À travers ces projets, la Direction de l'action sociale entend notamment rapprocher les structures spécialisées des familles. La répartition de la carte pédagogique constitue ainsi l'un des axes de cette démarche, afin de limiter les déplacements parfois importants imposés aux parents vers des communes éloignées.

Une attente des familles de Misserghine

Au pôle urbain de Misserghine, l'ouverture d'une annexe du centre psychopédagogique pour enfants présentant une déficience intellectuelle vient répondre à une demande exprimée par les habitants. Cette nouvelle structure devrait permettre d'assurer la prise en charge de 60 enfants au sein d'un pôle urbain qui connaît une forte croissance démographique. La stratégie engagée vise également à assurer une répartition plus équilibrée des structures destinées aux enfants en situation de handicap, y compris dans les zones éloignées, afin d'alléger les contraintes auxquelles sont

confrontées les familles. Parallèlement, plusieurs établissements font l'objet d'opérations de réhabilitation, tandis que de nouvelles infrastructures sont programmées. À Bethioua, les familles attendent ainsi l'ouverture du nouveau centre psychopédagogique, dont la mise en service reste liée à la publication du décret exécutif devant encadrer son fonctionnement.

2.025 enfants pris en charge

Ce renforcement du dispositif intervient alors que le centre spécialisé consacré aux personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme a déjà accueilli ses premiers enfants à l'occasion de la rentrée scolaire. L'établissement avait été inauguré auparavant par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji. Au total, 2.025 enfants aux besoins spécifiques ont rejoint les différents centres psychopédagogiques et les classes relevant des associations à Oran. En coordination avec la Direction de l'éducation, la Direction de l'action sociale a également permis l'ouverture de 43 classes spécialisées, encadrant 235 élèves.

BELGAÏD

Six salles mobilisées pour désengorger le CEM Boudadi Ahmed

**Habib B**

La surcharge des effectifs et le manque d'espaces pédagogiques compliquent la rentrée au CEM du Chahid Boudadi Ahmed, à Belgaïd. Pour atténuer cette pression, la Direction de l'éducation a décidé de mettre six salles de classe du lycée Massi Ismail à la disposition du collège, afin d'y accueillir des groupes supplémentaires.

Cette mesure provisoire intervient alors que le CEM compte 20 divisions, auxquelles s'ajoutent dix autres au niveau de son annexe. Un volume d'effectifs qui accentue la pression sur les infrastructures disponibles et rend nécessaire le maintien de l'ensemble des salles mobilisées pour assurer le déroulement normal des cours.

Une salle au cœur des préoccupations

La situation s'est toutefois compliquée avec la réaffectation de l'une des salles destinées au CEM au profit d'une classe du secondaire. D'après les correspondances échangées, cette réaffectation serait intervenue sans autorisation préalable ni information de l'administration du collège.

La particularité de cette salle réside dans le fait qu'elle était affectée au CEM et contenait du matériel pédagogique appartenant à l'établissement. Sa nouvelle utilisation soulève donc des difficultés liées à la répartition des groupes et à la gestion des équipements et des espaces entre les deux cycles.

Dans un contexte déjà marqué par la surcharge, les responsables du collège redoutent que cette situation ne complique davantage l'organisation des cours, les emplois du temps et les déplacements des élèves et du personnel pédagogique.

Une régularisation attendue

La communauté éducative souhaite ainsi une clarification rapide de l'affectation des salles concernées et une coordination entre les deux établissements, afin de préserver le dispositif mis en place par la Direction de l'éducation.

Au-delà de cette difficulté, la situation remet en lumière la question plus structurelle de la surcharge des effectifs et du déficit en infrastructures pédagogiques.

La mise à disposition d'espaces supplémentaires demeure nécessaire pour garantir des conditions de scolarisation stables et éviter tout chevauchement entre les cycles moyen et secondaire.

ÉDUCATION

Près de 1 900 postes administratifs ouverts dans sept grades

Habib Benaouda

La Direction de l'éducation de la wilaya d'Oran lance une importante opération de renforcement de ses effectifs administratifs, avec l'ouverture de près de 1 900 postes budgétaires dans le cadre du concours externe de recrutement au titre de l'année 2026. L'opération concerne sept grades administratifs et financiers au niveau des établissements des trois cycles de l'enseignement.

Cette campagne de recrutement intervient dans un contexte marqué par une hausse des effectifs scolaires et par la nécessité de renforcer les ressources humaines dans les établissements éducatifs. Le directeur de l'éducation de la wilaya d'Oran a indiqué que les postes ouverts concernent plusieurs fonctions, notamment celles de surveillant de l'éducation, d'éducateur spécialisé en soutien éducatif, de conseiller analyste en orientation scolaire et professionnelle et de conseiller principal en orientation et guidance scolaire et professionnelle.

La liste comprend également les grades d'attaché principal de laboratoire, de conseiller en alimentation scolaire, d'intendant et de sous-intendant.

1 479 postes pour les éducateurs spécialisés

Le grade d'éducateur spécialisé en soutien éducatif se taille la part la plus importante avec 1 479 postes à pourvoir. Il s'agit d'une catégorie nouvellement introduite dans le cadre de la nouvelle organisation du secteur. Ses missions consistent notamment à accompagner et à soutenir les élèves au sein des établissements scolaires, particulièrement dans le cycle primaire.

En prévision du concours, les services de l'éducation ont mobilisé les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires à son bon déroulement. Des centres d'examen ont été retenus et des réunions de coordination organisées avec leurs responsables afin d'harmoniser les procédures, d'assurer le déroulement régulier des épreuves et de garantir des conditions adéquates aux candidats, dans le respect du principe d'égalité des chances.

Le concours est organisé sur la base d'épreuves écrites. Les candidats doivent passer deux épreuves portant sur la spécialité et la culture générale. Pour accéder à l'épreuve orale, ils doivent obtenir une moyenne au moins égale à 10/20, sans note éliminatoire. Les candidats admissibles passent ensuite un entretien devant une commission spécialisée, d'une durée maximale

de 20 minutes, portant sur un sujet ou un texte en rapport avec leur domaine de spécialité.

À l'issue de l'ensemble des épreuves, la moyenne générale est calculée sur la base des résultats obtenus à l'écrit et à l'oral. Les candidats sont ensuite classés par ordre de mérite, en fonction des moyennes obtenues et dans la limite du nombre de postes ouverts pour chaque grade.

455 000 élèves cette année

Cette opération intervient alors que les établissements scolaires de la wilaya connaissent une pression croissante liée à la densité des effectifs. Le nombre d'élèves scolarisés au titre de l'année 2026-2027 est estimé à quelque 455 000.

Le renforcement des effectifs concerne également l'encadrement pédagogique. Le secteur a ainsi été renforcé par l'affectation de 1 752 enseignants admis au dernier concours de recrutement, auxquels s'ajoutent 115 enseignants diplômés des Écoles normales supérieures.

À travers ces différents renforts, les services de l'éducation poursuivent leurs efforts pour consolider l'encadrement humain des établissements et améliorer les conditions de scolarisation à travers les différents cycles d'enseignement dans la wilaya d'Oran.

TOURISME ET ARTISANAT

Houria Meddahi mise sur la modernisation des infrastructures touristiques

O.DEGUI

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a effectué, jeudi 24 septembre 2026, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen. Accompagnée du wali, M. Youcef Bechlaoui, et d'une importante délégation, elle a entamé son programme par l'hôtel Les Zianides, situé en plein centre-ville.

Lors de cette première étape, la ministre a inspecté les différentes installations et les services de l'établissement et assisté à une présentation du projet de rénovation et de modernisation. L'hôtel dispose d'une capacité d'accueil importante, avec 128 chambres doubles, 14 suites et 7 suites de luxe, ainsi que de nombreux équipements et services complémentaires, notamment des services de transport aéroportuaire et des espaces de vente dédiés à l'artisanat traditionnel et aux souvenirs.

À cette occasion, Mme Meddahi a insisté sur la nécessité de respecter le caractère architectural unique de Tlemcen, une ville qui se distingue par son style urbain particulier, reflet de sa civilisation et de sa richesse culturelle. Elle a souligné l'importance d'intégrer cette dimension dans les cahiers des charges relatifs à la rénovation et à la modernisation des établissements hôteliers.

La ministre a également appelé les architectes et les bureaux d'études à tenir compte des spécificités architecturales de la ville afin de garantir la préservation de son patrimoine historique et culturel. Dans ce contexte, elle a insisté sur la nécessité d'intégrer le zellige, carrelage traditionnel algérien, dans les travaux de rénovation et de modernisation des hôtels, en tant qu'élément caractéristique de l'artisanat et de l'identité architecturale nationale. Cette démarche vise à préserver l'authenticité du patrimoine algérien tout en mettant en valeur sa diversité et les particularités de chaque région.

Valorisation de l'artisanat et formation des artisans

Lors de sa visite aux différentes structures du palais du Mechouar, au centre-ville de Tlemcen, Mme Meddahi a souligné que les responsables du secteur « doivent accompagner les



artisans et investir dans cette ressource humaine en les formant et en leur apportant différents types de soutien ». Elle a également insisté sur la nécessité d'étendre cet accompagnement aux zones reculées.

La ministre a appelé à organiser des sessions de formation au profit des femmes artisanes des zones rurales, notamment celles qui disposent de savoir-faire traditionnels authentiques, afin de valoriser leurs compétences, de développer leurs produits et de transformer leurs activités en projets économiques durables.

Dans ce contexte, elle a souligné l'importance d'associer les artisans aux différentes expositions et manifestations consacrées à l'artisanat, en Algérie comme à l'étranger, en veillant particulièrement à mettre en valeur le costume traditionnel algérien, considéré comme l'un des éléments emblématiques de l'identité nationale et une vitrine du patrimoine culturel.

Mme Meddahi a, en outre, souligné que l'Algérie « possède une civilisation ancienne et une culture riche dont nous sommes fiers », affirmant que la valorisation de ce patrimoine culturel et artisanal contribuerait à promouvoir la destination touristique algérienne et à faire connaître sa diversité et son authenticité.

Elle a également relevé que la Chambre de l'artisanat et de l'industrie traditionnelle de la wilaya de Tlemcen constitue un espace

privilegié, grâce à son implantation dans une zone touristique et historique, permettant aux artisans de commercialiser directement leurs produits auprès des touristes et de faire découvrir les différentes formes de l'artisanat local.

La ministre a estimé que cet espace témoigne de l'importance accordée par l'État à l'artisanat, en tant que composante du patrimoine culturel national. Elle a salué, à cette occasion, les efforts déployés par les artisans pour préserver ce patrimoine et assurer sa transmission de génération en génération.

Par ailleurs, Mme Meddahi a annoncé la préparation d'une marque d'authenticité spécifique au tissage traditionnel « El Tafatis » de la wilaya de Timimoun, considéré comme l'un des plus anciens types de tissage traditionnel en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à protéger, valoriser et faire connaître les produits artisanaux authentiques.

Le complexe thermal de Hammam Boughrara en pleine réhabilitation

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat a également inspecté le complexe thermal de Hammam Boughrara et ses différentes installations, où elle a pris connaissance de l'état d'avancement du projet de réhabilitation et de modernisation.

Lancé le 11 janvier 2026, ce

projet devrait s'achever le 26 novembre 2026. Les travaux concernent notamment l'hôtel, le restaurant, l'espace thermal, les appartements, le bain traditionnel ainsi que divers réseaux et équipements.

Mme Meddahi s'est félicitée de l'intégration de la thérapie par la boue parmi les prestations proposées par le complexe. Elle a également salué la réalisation des travaux par phases, sans fermeture de la station, permettant ainsi de garantir la continuité de l'activité durant toute la période de réhabilitation.

La ministre a souligné l'importance du tourisme thermal dans le développement du tourisme intérieur tout au long de l'année. Elle a également insisté sur la nécessité d'investir dans les ressources humaines à travers des programmes de formation continue et de moderniser les méthodes de gestion.

À ce titre, elle a appelé à intégrer davantage la numérisation dans la gestion des établissements thermaux, notamment à travers les systèmes de réservation en ligne et de paiement électronique, afin d'améliorer la qualité des prestations et de renforcer leur compétitivité.

La visite de travail et d'inspection s'est achevée par la cérémonie de lancement officiel de la nouvelle marque hôtelière algérienne « Elcazar Tlemcen », au sein de l'établissement situé sur le plateau de Lalla Setti.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

M. Boutalha Hamou prend ses fonctions

O.D

Le wali de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, a présidé ce jeudi 24 septembre 2026 la cérémonie d'installation de M. Boutalha Hamou au poste de directeur de l'Administration locale de la wilaya, en présence des responsables locaux. Le wali a souhaité la bienvenue au nouveau directeur et lui a assuré son soutien ainsi que la coopération des différents services. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les secteurs, d'améliorer la qualité du service public et de soutenir les initiatives de développement local.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La CNR lance son chatbot virtuel

O.D

La Caisse nationale des Pensions (CNR) annonce le lancement d'un nouveau service numérique : le « Chatbot virtuel », accessible via son site officiel www.cnr.dz. Cette initiative s'inscrit dans le programme de développement des services à distance et de transformation numérique de la Caisse.

Selon M. Dennouni Mohamed, chargé de la communication de la CNR Tlemcen, cet outil intelligent permet aux utilisateurs de se renseigner à tout moment sur le système national de retraite et comprend une base de données complète regroupant les questions les plus fréquentes. Il évite ainsi aux citoyens de se déplacer dans les agences et leur fait gagner du temps.

En lançant ce service, la CNR réaffirme son engagement à développer des services numériques plus efficaces et flexibles et à rendre l'information facilement accessible aux retraités, où qu'ils soient.

RELIZANE

La Gendarmerie intercepte 22 kg de kif traité et arrête deux trafiquants



B.H

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic et la commercialisation de stupéfiants, et saisi

près de 22 kg de kif traité, a indiqué vendredi ce corps de sécurité.

Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques du groupement, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre la cri-

iminalité organisée et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi qu'à endiguer l'activité des réseaux criminels spécialisés dans la commercialisation de ces produits sur le territoire de compétence. L'intervention a été menée à la suite de l'installation

d'un point de contrôle et de fouille par les éléments de la Gendarmerie nationale. Un véhicule suspect a été intercepté puis soumis à une fouille minutieuse, qui a permis de découvrir une quantité importante de stupéfiants soigneusement dissimulée à l'intérieur du véhicule, soit 22 kg de kif traité. Le propriétaire du véhicule a été interpellé. La poursuite des investigations a ensuite permis d'identifier et d'arrêter un deuxième suspect, précise la même source. L'opération a également donné lieu à la saisie de deux véhicules de tourisme, de téléphones portables ainsi que d'importantes sommes d'argent provenant, selon les éléments communiqués, de cette activité criminelle.

Les deux suspects seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiou, une fois les procédures légales en vigueur accomplies, conclut le communiqué.

NÂAMA

Inauguration de six établissements scolaires

H.N

Le Secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya de Nâama, Messaoud Boulaaras, a supervisé jeudi l'inauguration de six nouvelles infrastructures éducatives dans plusieurs communes, dans le cadre du renforcement des établissements scolaires pour répondre aux besoins des nouveaux quartiers.

À Nâama, l'école primaire « Khidi-Tayeb », le collège « Rajaa-Mohamed » et le lycée « Allali Boudkhil » ont été inaugurés dans le quartier des 1.599 logements, sur la route d'Aïn-Benkheilil. Le village de Kalâat-Cheikh Bouâmama, dans la commune de Moghrar, a bénéficié de l'école primaire « Chahid Cherkaoui Bachir ». Dans la commune d'El-Biodh, une école primaire portant le nom du défunt moudjahid « Kaddour Boumelha » est entrée en service, tandis qu'à Mécheria, un collège baptisé « Djelouli Abdelhakem » a été inauguré dans le quartier El Feth. M. Boulaaras a indiqué que cette mise en service s'inscrit dans les efforts visant à renforcer les capacités d'accueil dans les nouveaux quartiers et à accompagner les programmes de logements en cours. Il a exhorté les responsables du secteur à veiller au bon fonctionnement de ces établissements, dotés d'équipements pédagogiques et scientifiques, ainsi que de cantines scolaires équipées de matériels modernes.

SIDI BEL-ABBÈS

Des activités sportives pour les personnes à besoins spécifiques

N.B

Une série d'activités et de manifestations sportives sera organisée au profit des personnes aux besoins spécifiques et des enfants assistés à Sidi Bel-Abbès, dans le cadre d'une coordination entre les secteurs de la Solidarité nationale et des Sports de la wilaya, a-t-on informé auprès de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Ce programme, qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la convention conclue entre les deux ministères de tutelle, vise à renforcer l'inclusion des catégories concernées à travers leur participation aux différentes activités sportives et à leur proposer des programmes adaptés à leurs besoins. Dans ce cadre, une réunion s'est tenue jeudi sous la supervision de la directrice de l'Action sociale et de la Solidarité, en présence du chef du service de l'éducation physique et des sports. Cette rencontre a permis d'examiner les mécanismes de coordination entre les deux secteurs et d'élaborer un programme commun d'activités destiné aux pensionnaires des centres relevant du secteur de la Solidarité nationale, ainsi que d'échanger des propositions pour élargir la coopération entre les deux secteurs.

CENTRES PSYCHOPÉDAGOGIQUES

Plus de 1.100 enfants à besoins spécifiques scolarisés

B.H

Le secteur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Relizane a accueilli 1.138 élèves à besoins spécifiques à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué jeudi le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Kaïs Merrouche.

Ces élèves, âgés de plus de six ans, sont répartis dans dix centres psychopédagogiques destinés aux enfants souffrant de handicap mental, auditif ou visuel. L'encadrement est assuré par 233 encadreurs, parmi lesquels des

enseignants, des éducateurs, des psychologues pédopsychiatres et des orthophonistes. Des cartables contenant toutes les fournitures scolaires ont été distribués aux enfants inscrits. M. Merrouche a également indiqué que son secteur a été renforcé cette année par six lignes de transport scolaire. Tout au long de l'année, ces enfants bénéficieront d'un programme éducatif et de réadaptation, ainsi que d'activités culturelles, artistiques et sportives visant à favoriser leur intégration sociale et éducative.



SAÏDA

29 personnes arrêtées pour spéculation sur les engrais subventionnés

B.Y

Le Service de recherche et d'investigation (SRI) du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Saïda a mis fin aux activités d'un réseau criminel composé de 29 personnes, impliqué dans la spéculation sur les engrais agricoles subventionnés et la falsification de documents, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée à la suite d'une

plainte déposée par la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya, après des irrégularités constatées dans l'utilisation des engrais obtenus via la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Les enquêtes ont permis d'identifier un réseau composé notamment de deux individus agissant en complicité avec certains agriculteurs, dont ils utilisaient les dossiers pour bénéficier des engrais subventionnés, ainsi qu'avec deux employés de la BADR. L'enquête a également révélé l'utilisation de faux certificats d'acquisition d'engrais, confirmée par l'expertise scientifique de l'Institut

national de criminalistique et de criminologie de Bouchaoui (Alger). Au total, 32 dossiers ont été utilisés pour obtenir des engrais subventionnés.

Après finalisation du dossier, les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires. Douze d'entre eux ont été placés en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire de Saïda. Les chefs d'accusation retenus portent notamment sur la spéculation, la falsification de documents officiels et bancaires, l'abus de fonction, le détournement de deniers publics, l'escroquerie et la fraude.

BOUIRA

37 wilayas au festival du sel naturel de Tamellaht

I.Y

La 2e édition du festival national du sel naturel s'ouvre samedi dans le hameau de Tamellaht, relevant de la commune d'Ahnif, à l'est de la wilaya de Bouira, à l'initiative de la direction du Tourisme et de l'Artisanat, a-t-on informé auprès de cette direction.

Organisée dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale du Tourisme, la nouvelle édition connaîtra la participation de 1.000 personnes, dont des artisans, des guides touristiques, des associations, des ligues de sport, ainsi que des cadres du sec-

teur et des touristes, a fait savoir la directrice du Tourisme, Leila Bouridane. Des artistes ainsi que des écrivains et des associations environnementales figurent également parmi les participants au festival, qui se poursuivra jusqu'au 29 du mois en cours, a-t-elle ajouté. Parmi les wilayas présentes, Mme Bouridane a cité Tipasa, M'Sila, Djannet, Tizi Ouzou, Khenchela, Tlemcen, Mostaganem, Batna, Aïn Témouchent et Boudjerridj.

L'objectif de ce festival national est de « donner une dimension territoriale à la manifestation, de faire du sel (milh en arabe, qui a donné son nom à la région) un produit

touristique, et de permettre aux jeunes générations de découvrir le patrimoine culturel, naturel et environnemental de cette région », a indiqué Mme Bouridane. À travers ce festival, la direction du tourisme vise à contribuer au développement local de cette région enclavée et à créer de nouveaux sites touristiques censés donner à Tamellaht une nouvelle image.

La localité de Tamellaht, culminant sur les hauteurs de la commune d'Ahnif, à l'est de la wilaya de Bouira, fut autrefois un carrefour commercial. Sa renommée, voire son identité, réside dans l'abondante présence de salines qui parsèment son territoire.

UNIVERSITÉ

2.000 nouvelles places pédagogiques fin octobre

I.Y

Deux mille (2.000) nouvelles places pédagogiques seront réceptionnées à la fin du mois d'octobre prochain au nouveau pôle universitaire de l'Université Akli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira, a-t-on informé jeudi auprès du Rectorat.

Lancé en 2024 pour une enveloppe de plus d'un milliard de dinars, le projet est en phase finale. « Nous comptons réceptionner ces structures à la fin du mois d'octobre prochain », a indiqué le recteur, Ali Larguet, précisant qu'elles permettront d'alléger la surcharge des salles existantes. Une piscine semi-olympique et une salle omnisports seront également réceptionnées avant la fin de l'année 2026. La rentrée a par ailleurs été marquée par l'ouverture de l'annexe de l'École normale supérieure (ENS), qui a déjà accueilli sa première promotion. Le recteur a annoncé travailler à l'ouverture d'une annexe de la Faculté de médecine d'Alger, afin de répondre aux besoins du secteur de la santé.

Dans une perspective de doter l'Université de Bouira de



moyens de recherche à dimensions nationale et internationale, un projet de réalisation de 15 laboratoires de recherche scientifique a été lancé, et les travaux sont sur le point d'être achevés, selon le recteur. Il a indiqué que la réception de ces laboratoires est prévue en juillet 2027 au sein du pôle universi-

taire. Il a rappelé par ailleurs que plus de 6.000 nouveaux bacheliers avaient rejoint l'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, portant ainsi le nombre total d'étudiants à près de 24.000. Concernant le personnel enseignant, l'UAMO compte actuellement 873 enseignants permanents, auxquels s'ajoutent

près de 400 enseignants vacataires qui viennent, chaque année, renforcer l'encadrement. M. Larguet s'est enfin félicité des efforts consentis par toutes les parties, qui ont permis à l'Université de Bouira de « jouer un rôle prépondérant dans le développement socioéconomique de la wilaya ».

BLIDA

Les apiculteurs de Bougara et Bouinan indemnisés après les incendies

K.S

L'opération d'indemnisation des professionnels du secteur agricole touchés par les incendies de forêt ayant affecté la wilaya de Blida durant les mois de juillet et août derniers s'est poursuivie jeudi au siège de la Direction des services agricoles (DSA).

Dans ce cadre, la directrice par intérim du secteur, Hadjira Belgherbi, a supervisé la distribution de 356 ruches au profit de 16

apiculteurs des daïras de Bougara et Bouinan, dans le cadre du dispositif d'indemnisation décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour aider les sinistrés à reprendre leurs activités.

Mme Belgherbi a indiqué qu'il s'agissait de la 2e opération du genre, après celle ayant profité aux éleveurs avicoles des deux daïras, précisant que l'indemnisation se poursuivra au profit des autres personnes touchées.

Elle a ajouté que les indemnisations

concernent les agriculteurs et les éleveurs ayant accusé des pertes dans le cheptel, les arbres fruitiers ainsi que les équipements de production animale et végétale, au niveau des communes de Bouinan, Bougara et Mef-tah.

Les bénéficiaires des ruches ont exprimé leur satisfaction, soulignant que cette opération contribuera à atténuer les pertes occasionnées par les incendies et les aidera à reprendre leur activité et à reconstruire leurs projets.

KHENCHELA

Une convention pour le transport des stagiaires de la formation professionnelle

K.M

Une convention de coopération a récemment été signée dans la wilaya de Khenchela entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et celle des œuvres universitaires, a indiqué jeudi le directeur des œuvres universitaires, Elyas Merdaci. Le même responsable a précisé qu'aux termes de cette convention, signée par ses soins et par le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelouahab Hadji, la direction des œuvres universitaires « assurera le transport des stagiaires des centres de formation professionnelle sur le territoire de la wilaya de Khenchela ». Il a ajouté que la cérémonie de signature, organisée en début de semaine au siège de la direction des œuvres universitaires, a offert « l'occasion de concrétiser l'importance du travail commun et de l'union des efforts entre les deux directions afin de garantir de meilleures conditions aux stagiaires et de les accompagner tout au long de leur parcours de formation ». M. Merdaci a souligné que l'objectif de la convention est de « permettre aux stagiaires et aux apprentis de bénéficier régulièrement du réseau et du parc de transport universitaire afin de leur épargner des déplacements fastidieux pour rejoindre leurs établissements ». Il a également ajouté que cette convention « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations décidées par les deux secteurs, notamment en ce qui concerne la fourniture de conditions appropriées aux stagiaires ». Pour M. Merdaci, « il est important de poursuivre la coordination et la consultation, et de travailler à la mise en œuvre sur le terrain des clauses de la convention afin de garantir une utilisation optimale des ressources disponibles et de consolider le principe de coopération institutionnelle au service de la jeunesse, tout en soutenant le parcours de formation ».

الجريدة
المكتب العمومي للتوثيق الأستاذ بيرش يحيى 10
شارع القدس سيدي بلعباس
إيجار محل تجاري للتسيير الحر
موجب عقد محرر بالمكتب بتاريخ 16 سبتمبر 2026
المسجل بسيدي بلعباس اجرت السيدة زنبو رزيقة الى
السيد بلعيمش عبد القادر محلا تجاريا للتسيير الحر
يتمثل في مقهى يستغل بسيدي خالد شارع بلحاج
محمد رقم 23
المدة : سنتين (02) من 22 سبتمبر 2026 الى 21
سبتمبر 2028
مقابل الإيجار الشهري : عشرة الاف دينار
(10.000.00 دج).
تقديم الاعتراضات في في الاجال المحددة قانونا.
الموثق

26/09/2026

EN COMPLÉMENT DU MOUVEMENT PARTIEL

Tebboune nomme des walis, walis délégués et des SG des wilayas



R. N

En complément du mouvement partiel opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le

corps des walis, walis délégués et secrétaires généraux des wilayas, et conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, il a nommé, jeudi, nombre de walis, walis délégués et secrétaires généraux

des wilayas, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Il s'agit des walis : - M. Abdelkrim Bettoui, dans la wilaya de Biskra - M. Lakhdar Seddas, dans la wilaya de Naâma Il a également été à la nomination de M. Rabah Mourad Yeza en qualité de wali délégué de la circonscription administrative de Bouzaréah, dans la wilaya d'Alger.

Dans le corps des secrétaires généraux des wilayas, ont été nommés : - M. Ahmed Kameche, dans la wilaya de Laghouat - M. Mourad Haddada, dans la wilaya de Batna - M. Mohamed Mehdi, dans la wilaya de Béjaïa - M. Idir Iken, dans la wilaya de Tiaret - M. Djelloul Chebou, dans la wi-

laya de Skikda Il a, par ailleurs, été mis fin aux fonctions de dix (10) cadres en leur qualité de secrétaires généraux des wilayas en vue de leur admission à la retraite :

- M. Mostefa Boussouar, dans la wilaya de Laghouat - M. Rachid Zouad, dans la wilaya de Batna - M. Saïd Yahiaoui, dans la wilaya de Béjaïa - M. Ahcene Meddouri, dans la wilaya de Tébessa - M. Miloud Fellahi, dans la wilaya de Tizi Ouzou - M. Bouabdellah Tahar Kouadri, dans la wilaya de Skikda - M. Ahmed Menasri, dans la wilaya de Mostaganem - M. Fodil Laidani, dans la wilaya d'Oran - M. Abdelaziz Djouadi, dans la wilaya de Khenchela - Mme Karima Masnoua, dans la wilaya de Tis-

LA LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Un projet socioéconomique majeur

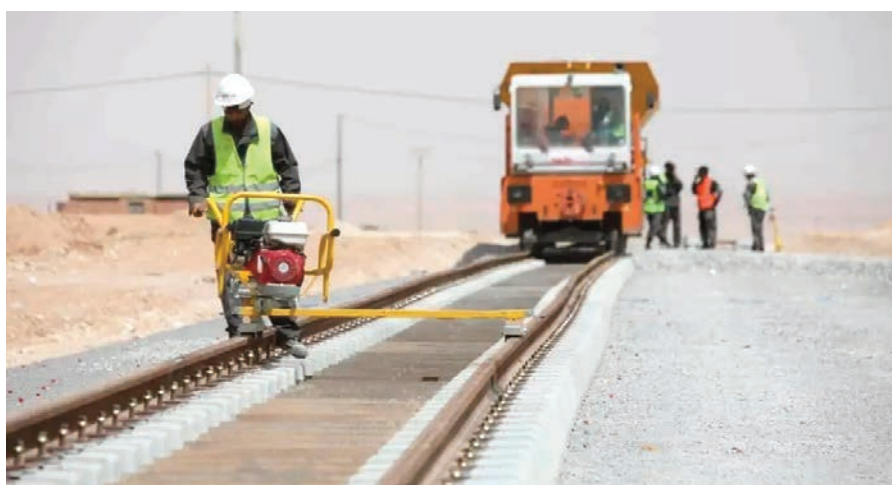
Des experts économiques ont mis en avant l'importance du projet de la ligne ferroviaire dépendant de Tamanrasset au nord du pays dans le soutien du processus du développement national et la réalisation d'une plus grande ouverture de l'Algérie sur sa profondeur africaine.

Dans une déclaration à l'APS, l'expert économique, Houari Tigharsi a expliqué que la portée de ce projet dépasse son simple rôle dans le domaine des transports, en s'inscrivant dans le cadre d'une vision plus globale visant à redéfinir la carte économique et logistique du pays et à renforcer l'interconnexion entre ses différentes régions.

Dans ce sillage, M. Tigharsi a fait observer que le Sud algérien recèle d'importantes ressources minières et énergétiques, ainsi que de grandes potentialités agricoles et touristiques, soulignées, cependant, que la valorisation et l'exploitation de ces atouts subsistent tributaires de la mise en place d'une infrastructure en mesure d'assurer le transport des personnes, des marchandises et des matières premières avec efficacité et à un coût compétitif.

A cet égard, la voie ferrée peut devenir, selon M. Tigharsi, "l'épine dorsale" dépendante des zones de production aux centres de consommation et de transformation, et aux ports, ce qui permettra une plus grande intégration des régions du Sud à l'économie nationale, tout en contribuant à réduire les disparités régionales à travers l'amélioration de leur attractivité des investissements et de l'activité économique.

L'importance du projet réside dans le renforcement de la profondeur africaine de l'Algérie, at-il indiqué, précisant que le parachèvement futur de son raccordement aux réseaux de transport et aux voies stratégiques menant vers les pays du Sahel permettra au pays de renforcer son rôle logistique en dépendant de la région méditerranéenne au cœur du continent africain.



Il a, à ce propos, conclu que la mise à profit de la position géographique de l'Algérie nécessite l'établissement d'un système intégré comprenant les lignes ferroviaires, les routes, les ports et les zones logistiques, outre la facilitation des procédures douanières et la numérisation, de manière à soutenir l'acheminement des marchandises algériennes vers les marchés africains et à faciliter l'accès des produits africains aux marchés algériens et méditerranéens.

Planification stratégique

A noter que le projet est réparti en trois tronçons : Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa (495 km), El Meniaa-Point kilométrique 216 et Tamanrasset-Moulay Lahcen (213 km). De son côté, l'expert en planification stratégique et en développement, M. Mohammed Cherif Daroui, a affirmé que ce projet revêt de multiples dimensions socioéconomiques en même de donner un nouvel élan à la dynamique économique le long de son linéaire. Il a expliqué que la réalisation de cette ligne permettra l'ouverture de nouveaux chantiers et la création d'emplois, outre la dynamisation des entreprises économiques et des sociétés de sous-traitance liées aux grands travaux, pertinentes que ses retombées se poursuivront après la mise en exploitation de la ligne, à travers le

développement des activités de transport, de services et de logistique. Et d'ajouter que le projet contribuera à ouvrir de nouvelles perspectives économiques en renforçant la liaison des régions sahariennes au reste du territoire national, d'autant que ces régions connaissent une transformation rapide l'habilitant à jouer un rôle accumulé en tant que pôles stratégiques de développement, à la lumière des grands projets en cours dans les domaines de l'énergie solaire, des cultures stratégiques et autres. M. Daroui a considéré que l'amélioration de la liaison ferroviaire peut également renforcer l'attractivité de ces régions des investissements, en facilitant le transport des produits et des matières premières et en intervenant les coûts logistiques, contribuant ainsi au soutien des entreprises économiques et à la création de nouvelles activités liées à la ligne. Le projet s'inscrit également parmi les orientations visant à renforcer l'intégration économique à l'échelle continentale, notamment dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Afrique et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), étant donné que le développement des réseaux de transport constitue un facteur essentiel pour faciliter les échanges et relier l'Algérie à son environnement africain, selon le même intervenant.

EMPLOI

Hattab exhorte l'ANEM et la CASNOS à se moderniser

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a tenu une réunion avec les cadres de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), consacré à l'examen du rôle de l'Agence dans l'accompagnement des évolutions du marché du travail et à la recherche des moyens à même de rendre ses services davantage adaptés aux besoins réels des demandeurs d'emploi et des entreprises économiques, indique vendredi un communiqué du ministère.

Tenue jeudi, la réunion a porté sur les "mécanismes d'amélioration de l'intermédiation sur le marché du travail, notamment à travers le développement d'outils permettant d'identifier les besoins des entreprises et de les mettre en adéquation de manière plus précise avec les profils des demandeurs d'emploi, de manière à renforcer l'efficacité du processus de rapprochement entre l'offre et la demande de travail", précise la même source. Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour « réviser et développer les mécanismes de fonctionnement de l'Agence, en renforçant le recours à la numérisation et aux données dans le suivi du marché du travail et l'anticipation de ses besoins, tout en améliorant les outils d'orientation et d'accompagnement au profit des demandeurs d'emploi, avec le souci de garantir la transparence et l'équité dans l'examen et le traitement des dossiers, conformément à des critères clairs et uniformes », ajoute le communiqué.

M. Hattab a également souligné « la nécessité de renforcer la coordination entre l'ANEM, les établissements de formation professionnelle, les universités et les entreprises économiques, de manière à contribuer à réduire l'écart entre les résultats de la formation et les besoins réels du marché du travail et à favoriser l'employabilité des jeunes ».

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, jeudi à Alger, une réunion consacrée à l'évaluation des performances de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), au cours de laquelle il a donné des instructions pour l'élaboration d'une nouvelle approche pour son développement, indique un communiqué du ministère. Cette a permis d'"examiner le nombre de dossiers liés aux affiliés et à la qualité des services qui leur sont proposés", l'accent ayant été mis sur "les moyens de développer les performances de la Caisse et d'améliorer sa relation avec les affiliés, à réunion à travers la simplification des procédures, l'accélération du traitement des dossiers et le renforcement de l'efficacité des structures chargées de l'accueil et de la prise en charge des préoccupations des usagers", précise le communiqué. A cet effet, le ministre a ordonné « l'élaboration d'une nouvelle approche pour développer les performances de la Caisse, en mettant sur la modernisation des outils de gestion et un recours accumulé aux solutions numériques, de manière à améliorer le suivi des dossiers et à offrir des services plus flexibles et mieux adaptés aux besoins de la catégorie des non-salariés ». Il a, en outre, appelé à "renforcer les mécanismes de suivi interne et d'évaluation des performances des différentes structures, en accordant une attention particulière à la qualité de l'accueil et à la célérité dans le traitement des demandes, contribuant ainsi à établir une relation plus efficace entre la Caisse et ses affiliés".

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Tissemsilt donne le coup d'accélérateur à l'intégration locale



R.N

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Sifi Ghrieb a procédé, jeudi à Tissemsilt, à l'inauguration de l'unité « General Plastic Injection », spécialisée dans la production de composants et accessoires plastiques destinés notamment à l'industrie automobile. Relevant du holding public Algérie Spécialités Chimiques (ACS), cette usine s'inscrit dans la stratégie de récupération et de relance des projets industriels confisqués en vertu de décisions judiciaires définitives. Réalisée dans la commune de Khemisti, l'unité devrait produire 251.000 pièces par an, destinées à équiper près de 200.000 véhicules. Son taux d'intégration nationale devrait atteindre 40 % dans une première phase, avec un objectif

de 70 % à terme. À cette occasion, le Premier ministre a affirmé la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la constitution d'une véritable industrie automobile nationale à forte valeur ajoutée. Il a annoncé que les opérateurs agréés dans la fabrication et le montage automobile seront tenus, à compter du début de 2027, de s'approvisionner auprès de l'usine de Tissemsilt pour les pièces plastiques pouvant être produites localement. Le 31 décembre 2026 constitue, à cet effet, le dernier délai fixé pour l'importation de ces composants concernés. Cette orientation vise à ancrer le recours au produit national et à réduire progressivement la dépendance aux importations. Sifi Ghrieb a également insisté sur la nécessité d'examiner rapidement des solutions alternatives lorsque les délais d'importation des moules nécessaires à la fabrication des pièces sont trop longs. La

même démarche devrait être appliquée à la filière de la carrosserie à Batna. Au-delà du secteur automobile, l'usine de Tissemsilt dispose d'une capacité de production destinée à plusieurs filières, notamment l'électroménager, les câbles, les équipements médicaux, l'emballage, les articles ménagers, les cosmétiques, les composants de drones et les panneaux de signalisation routière. Avec un investissement estimé à 5 milliards de DA, le projet doit également contribuer au développement économique de la wilaya, avec 300 emplois directs et 500 emplois indirects, tout en favorisant l'activité des PME, du transport et de la logistique.

Plusieurs projets industriels bientôt relancés

Le Premier ministre a par ailleurs annoncé la relance prochaine de plusieurs autres projets industriels récupérés dans le cadre de la lutte contre la corruption. Selon lui, l'opération de récupération et de réintégration de ces biens dans le tissu économique national « va bon train », conformément aux orientations du président Tebboune, qui en assure personnellement le suivi. Sifi Ghrieb a indiqué que de nouveaux projets seront annoncés prochainement dans plusieurs wilayas, confirmant la volonté des pouvoirs publics de transformer les actifs récupérés en capacités productives et de les réintégrer dans le circuit économique national. L'usine de Tissemsilt apparaît ainsi comme l'un des premiers projets concrétisant cette démarche, tout en servant de levier à une politique plus large visant à augmenter le taux d'intégration nationale, développer la production locale et réduire le recours aux importations.

ÉLECTROMÉNAGER

Les exportations d'équipements s'intensifient

R.N

Le coup d'envoi de trois opérations d'exportation d'appareils électroniques et électroménagers fabriqués en Algérie a été donné, jeudi, depuis les wilayas d'El Tarf, de Sétif et de Bordj Bou Arreridj, illustrant l'expansion de la présence du produit national sur les marchés régionaux et la croissance des capacités des entreprises algériennes à exporter.

Dans la commune frontale de Souarakh, dans la wilaya d'El Tarf, M. Abderrahmane Saâdi, conseiller auprès du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a donné, aux côtés du wali, Mohamed Meziane, et de plusieurs responsables locaux, le coup d'envoi d'une opération d'exportation vers la Tunisie de 10 conteneurs d'appareils électroménagers (réfrigérateurs, climatiseurs, machines à laver et autres) produits par l'entreprise "Biolux". M Saâdi a indiqué que cette opération "revêt une grande importance dès lors qu'elle confirme la qualité et la compétitivité du produit algérien et la forte demande qui y est asso-

ciée", avant de souligner que cette opération, "fruit de la politique économique des hautes autorités du pays visant à soutenir la production nationale, encourager l'investissement industriel et accompagner les opérateurs économiques, commence à donner des résultats tangibles". Il a ajouté qu'il ne s'agit pas simplement d'une opération d'exportation d'un produit industriel, mais elle représente une étape supplémentaire pour diversifier le produit économique et commercial, tout en consolidant l'orientation nationale visant à soutenir l'économie nationale et à augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures.

Diversification économique

Trois cargaisons de produits fabriqués en Algérie ont également quitté Sétif à destination de la Tunisie, dont deux concernent des appareils électroniques et électroménagers (8 camions, dont quatre chargés de 342 unités de lave-vaisselle et les quatre autres de 216 réfrigérateurs produits par l'entreprise Sinova Sam-

sung), et 15 camions chargés de 770 réfrigérateurs, 400 congélateurs et 240 lave-linge de l'entreprise Iris, tandis que la troisième a été transportée sur 84 tonnes de produits d'emballage pour denrées alimentaires de l'entreprise Biaxial Films Packaging et ce, sous la supervision d'un directeur central au ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Yacine Zouaoua, et du wali, Mustapha Limani. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Abdeslam Djahnit, accompagné du directeur de l'appui aux mécanismes d'exportation, Abdelatif El Houari, et du wali, Kamel Nouicer, a donné le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 37 conteneurs d'appareils électroniques et électroménagers produits par l'entreprise Condor vers six marchés étrangers, en l'occurrence la Mauritanie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Jordanie et le Mali, ainsi que de 7 conteneurs de produits similaires de l'entreprise Géant vers la Tunisie.

FESTIVAL ARABE DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

La Télévision algérienne remporte deux prix

La Télévision algérienne a remporté deux prix dans les compétitions officielles de la 26e édition du Festival arabe de la radio et de la télévision, organisées par l'Union de radiodiffusion des États arabes (ASBU) du 21 au 24 septembre en Tunisie, indique vendredi un communiqué de cet établissement public.

La Télévision algérienne a remporté le premier prix dans la catégorie documentaire pour

"Nâal El-Ramel, Isabelle Eberhardt l'Algérienne", de la chaîne TV8 (Ed-dakira), tandis qu'elle a obtenu la deuxième place dans la catégorie variétés pour "Angham Bladi", de la Direction de la production des programmes, précise la même source.

Et d'ajouter qu'avec ces distinctions, la Télévision algérienne porte à "cinq le nombre de prix remportés cette saison dans les différentes compétitions de l'ASBU". Ces distinctions

suggèrent "les compétences dont disposent la télévision publique au niveau de ses différentes chaînes, la richesse des idées et le haut niveau de professionnalisme dans la conception et la réalisation de ses productions télévisuelles d'information, documentaires et artistiques, lui permettant de se retrouver chaque saison sur le devant de la scène dans les compétitions face à ses homologues des pays arabes", conclut le communiqué.

EDITO

Le phosphate, nouveau pilier de la diversification industrielle

Wassila. B

Après le fer de Gara Djebilet et le zinc-plomb de Béjaïa, l'Algérie pose une nouvelle pierre (au sens propre comme au figuré) dans l'édification d'une économie diversifiée. La pose de la première pierre du complexe de transformation chimique du phosphate de Oued El-Kebir, dans la wilaya de Souk Ahras, ce jeudi 24 septembre, marque l'entrée en phase décisive du projet intégré d'exploitation du phosphate de l'Est. Ce n'est pas une simple inauguration : c'est l'acte fondateur d'une filière industrielle complète, du gisement de Tébessa jusqu'au quai minier d'Annaba.

L'ampleur du projet mérite d'être saluée à sa juste mesure. Avec une capacité de production de 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés et de 570 000 tonnes d'engrais azotés par an, l'Algérie ne se contente pas d'extraire une matière première : elle entend la transformer, la valoriser et la vendre sous forme de produits finis à forte valeur ajoutée. DAP, MAP, NPK, urée, acide sulfurique, acide phosphorique, ammoniac, le complexe couvrira l'ensemble de la chaîne, des intrants chimiques aux engrais commercialisables. C'est précisément le type de montée en gamme qui manquait à l'économie nationale.

La dimension stratégique de ce chantier tient aussi à sa méthode. Confier les travaux à la société italienne Saipem selon le modèle « EPC Fast Track », en association avec les filiales de Sonatrach (SARPI, GCB et GTP), c'est marier l'expertise internationale et le savoir-faire national, tout en comprimant les délais. La présence de deux ministres, Mourad Hanafi et Abdelkader Djelaoui, aux côtés du wali de Souk Ahras et du PDG de Sonatrach, traduit l'importance accordée à un projet qui dépasse le seul cadre minier : il engage les infrastructures ferroviaires, portuaires et énergétiques du pays.

Au-delà des chiffres et des infrastructures, c'est un signal fort envoyé à l'ensemble du tissu économique national. En intégrant exploitation, transformation, transport et exportation dans un même ensemble, l'Algérie démontre qu'elle peut penser ses projets en termes de chaînes de valeur et non plus de simples gisements à exporter bruts. Ce modèle, s'il est reproduit dans d'autres secteurs, pourrait devenir la matrice d'une nouvelle politique industrielle, créatrice d'emplois qualifiés et de recettes en devises durables. Les régions de Tébessa, Souk Ahras et Annaba, longtemps en marge des grands investissements, en seront les premières bénéficiaires.

Pour cela, l'Algérie mise sur la constance. Le phosphate de l'Est est un projet structurant et hautement stratégique. Sa réussite sera garantie par la rigueur dans l'exécution, du respect du calendrier et de la capacité à former une main-d'œuvre nationale qualifiée. Toutes les conditions sont réunies, l'Algérie disposera là d'un levier puissant pour son agriculture, ses exportations et sa souveraineté économique. Le premier coup de pioche est donné ; c'est désormais la persévérance qui fera la différence.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

L'Union africaine salue les efforts du Président Tebboune



R. N

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est félicité, dans une déclaration adoptée mercredi à New York lors de sa 1369e réunion au niveau ministériel, les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de Champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Dans sa déclaration consacrée au thème du "bon voisinage et des réponses régionales aux défis sécuritaires et terroristes en Afrique", le CPS a salué les efforts du président de la République pour faire avancer l'agenda de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Le Conseil a, à ce titre, demandé à la Commission de l'UA d'accélérer l'achèvement du mandat d'arrêt africain et de la base de données africaine sur les ter-

roristes, afin de renforcer la coopération judiciaire transfrontalière, de perturber les réseaux d'approvisionnement illicites et de relever efficacement le défi des sanctuaires régionaux.

Le CPS a également renouvelé son appel à la Commission de l'UA, conformément à la décision 978 de la Conférence de l'Union africaine adoptée en février 2026, pour mettre en place un cadre continental visant à lutter contre l'utilisation par les groupes terroristes des technologies émergentes, notamment les drones, les plateformes cryptées et les financements numériques, en s'appuyant sur les "Principes directeurs d'Alger" et en veillant à leur conformité avec les normes internationales.

Dans ce contexte, le Conseil a appelé les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier l'ensemble des instruments de l'UA relatifs à la lutte contre le terrorisme, notamment la Convention de l'Organisation de l'Union africaine

(OUA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée lors du 35e sommet de l'OUA, tenu à Alger en juillet 1999, ainsi que son protocole, afin de combler les lacunes sécuritaires régionales et de renforcer le cadre normatif du continent. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, avait souligné, dans son intervention lors de cette réunion, "la priorité accordée par l'Algérie à la lutte contre le financement du terrorisme et à l'assèchement de ses sources, notamment en s'attaquant à l'exploitation des technologies avancées à des fins terroristes".

M. Attaf a rappelé, à cet égard, les « Principes directeurs d'Alger », adoptés par le Conseil de sécurité des Nations unies en janvier 2025, en tant que cadre de référence pour renforcer les efforts internationaux dans ce domaine.

Le ministre d'Etat a également mis en avant "le rôle joué par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de Champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent".

Il a ajouté que "l'approche adoptée par l'Algérie repose sur la conviction que les réponses sécuritaires et militaires, bien que nécessaires, ne peuvent, à elles seules, assurer une sécurité et une stabilité durable, sauf si elles sont accompagnées par le développement, la réconciliation, la consolidation des institutions de l'Etat et le traitement des conditions exploitées par les organisations terroristes pour recruter et s'étendre".

ALGÉRIE-TUNISIE Des investisseurs tunisiens explorent les opportunités en Algérie



Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, jeudi au siège de l'agence, une délégation d'hommes d'affaires tunisiens, en visite de travail en Algérie pour explorer les opportunités d'investissement, indique un communiqué de l'Agence.

Le DG de l'AAPI a reçu la délégation de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie « CONECT International », conduite par Tarak Cherif, dans le cadre d'une visite de travail en Algérie visant à explorer les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le marché algérien, précise-t-on de même source. Ont assisté à cette rencontre, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Souheil Guessoum, ainsi que des cadres de l'Agence. La rencontre a permis d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération économique et de l'investissement entre l'Algérie et la Tunisie, et de passer en revue les opportunités d'investissement et de partenariat entre les entreprises algériennes et tunisiennes, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Les opportunités qui s'offrent aux entreprises tunisiennes pour la concrétisation de projets d'investissement en Algérie ont également été examinées lors de cette rencontre, au cours de laquelle les membres de la délégation ont passé en revue des projets d'investissement dans divers domaines et secteurs revêtant un caractère prioritaire pour l'économie nationale. Dans ce contexte, M. Rekkache a souligné que les entreprises tunisiennes bénéficient des facilités et de l'accompagnement nécessaires pour la concrétisation de leurs projets d'investissement en Algérie, assurant que l'Algérie demeure ouverte aux investissements tunisiens, ce qui est de nature à contribuer au renforcement du partenariat et de l'intégration économique entre les deux pays voisins. Il a également réitéré la disposition de l'AAPI à accompagner les investisseurs tunisiens, afin de faciliter la concrétisation de leurs projets et de tirer parti des opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie.

FESTIVAL DES CRÉATEURS DE CONTENU

Ouverture des inscriptions

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour participer au Festival national des créateurs de contenu, qui réunira dans la wilaya de Tlemcen les créateurs de contenu des différentes wil-

ayas du pays.

"Ce rendez-vous national de la jeunesse, qui célèbre les idées innovantes et les contenus de qualité, réunira dans la wilaya de Tlemcen les créateurs de contenu des différentes wilayas du pays", indique le communiqué, pré-

cisant que les inscriptions se font via la plateforme dédiée sur le site du ministère (<https://festival.mjeunesse.gov.dz>).

Ces inscriptions constituent la première étape du processus de participation et il reviendra ensuite aux direc-

tions de la jeunesse et des sports de sélectionner les participants qui représentent leur wilaya lors du festival, a expliqué le ministère, invitant les personnes intéressées à suivre régulièrement ses pages officielles pour toute actualité sur cet événement.

DROITS DE L'HOMME

La présidente du CNDH reçoit l'ambassadrice suisse

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Maya Fadel Sahli, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadrice suisse en Algérie, Marion Weichlet, indique un communiqué du Conseil.

A cette occasion, Mme Fadel Sahli est passée en revue les missions et les prérogatives du CNDH, ainsi que les principales actions et initiatives engagées depuis l'installation de la nouvelle composition du Conseil.

Les échanges ont porté sur plusieurs questions d'intérêt commun "liées à la promotion et à la protection des droits de l'Homme, ainsi que sur les perspectives de renforcement du dialogue entre le CNDH et l'ambassade de Suisse en Algérie", pré-

cise la même source. La rencontre a également permis d'évoquer les possibilités de développement des initiatives, programmes et partenariats dans des domaines d'intérêt commun, au service de la promotion des droits de l'Homme".

Le CNDH a réaffirmé, à cette occasion, "son attachement au renforcement des échanges avec l'ambassade de Suisse en Algérie, ainsi qu'à la consolidation d'un dialogue constructif autour des enjeux actuels et émergents des droits de l'Homme".

"Cette rencontre témoigne de l'importance accordée au dialogue, à l'échange d'expériences et à la coopération internationale dans la consolidation des mécanismes nationaux de promotion et de protection des droits de l'Homme", conclut le communiqué.



ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE accélère les préparatifs à l'Est du pays



R. N

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Saad Arrous, a présidé, jeudi à Constantine, une rencontre régionale avec les coordinateurs de wilaya de l'autorité représentant 19 wilayas de l'Est du pays, dans le cadre des préparatifs des élections des

membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, conformément au 28 novembre prochain.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arrous a souligné que "la phase actuelle exige de redoubler d'efforts, d'élever le niveau de préparation, de renforcer la coordination et de se préparer à chaque détail, afin de garantir le bon déroulement du processus électoral à toutes ses étapes". Rappelant que "les élections ne sauraient se réduire au seul jour du scrutin, mais constituant un processus intégré qui débute dès la convocation du corps électoral et se poursuit jusqu'à la proclamation des résultats", le président de l'Autorité a affirmé que "la réussite du processus électoral requiert la complémentarité des rôles et la conjugaison des efforts de l'ensemble des institutions, organismes et intervenants, chacun suivant ses prérogatives et le domaine de ses compétences". M. Arrous a, à cet égard, appelé les coordinateurs de wilaya de l'ANIE à "maintenir une coordination constante avec les autorités locales afin d'assurer l'accompagnement logistique, organisationnel, matériel et humain nécessaire au processus électoral", tout en les exhortant

à renforcer la communication et le suivi avec les coordinateurs communaux, à les accompagner et à les orienter, avec une attention particulière accordée à la présence sur le terrain.

Il a également mis en exergue « l'importance du rôle des médias dans l'accompagnement du processus électoral et dans la transmission d'une information juste au citoyen, ainsi que dans le respect des règles et de l'éthique professionnelle et de l'équité dans la couverture médiatique ». Ont pris part à cette rencontre les coordinateurs de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections des wilayas de Constantine, Skikda, Annaba, Guelma, Oum El Bouaghi, Tébessa, Batna, Biskra, Jijel, Sétif, Bordj, Bou Arreridj, El Tarf, Souk Ahras, Mila, Ouled Djellal, Barika, El Kantara, Bir El Ater et Khenchela.

ÉDUCATION NATIONALE

Sadaoui ordonne l'intensification des inspections

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale par visioconférence avec les directeurs de l'éducation, s'est engagé au suivi de plusieurs opérations et dossiers au niveau des directions de l'éducation, ainsi qu'à l'évaluation de l'état d'avancement des opérations en cours, indique jeudi un communiqué du ministère.

Lors de cette conférence tenue mercredi, M. Sadaoui a salué "les efforts consentis par les directions de l'éducation, en coordination avec les autorités locales, ainsi que par la famille éducative, afin d'assurer une rentrée scolaire réussie", soulignant "l'importance de poursuivre la coordination et la complémentarité entre les différents intervenants, de manière à consolider les acquis réalisés et à concrétiser la stabilité des établissements", précise le communiqué.

L'ordre du jour de cette conférence a porté sur plusieurs axes principaux, notamment "le suivi du dossier de l'installation de l'ensemble des lauréats dans leurs postes et la garantie de la scolarisation des élèves".

Dans ce cadre, les directeurs de l'éducation des différentes wilayas ont présenté un état d'avancement de ces opérations. Le ministre a insisté sur "la nécessité d'assurer un suivi permanent sur le terrain, de vérifier les données fournies et de

procéder à leur actualisation de manière continue".

La conférence a également été portée sur "le suivi de la mise en œuvre du programme du ministère relatif à la "Semaine de la santé scolaire".

A ce titre, le ministre a souligné « la nécessité d'assurer un suivi sur le terrain de l'opération et de sensibiliser les directeurs des établissements éducatifs à l'importance de remplir les formulaires consacrés à l'évaluation de la mise en œuvre des différentes activités », permettant ainsi de recueillir les données nécessaires et d'évaluer l'opération avec objectivité et précision.

A cette occasion, M. Sadaoui a salué "la contribution du ministère de l'Industrie pharmaceutique dans l'accompagnement de la Semaine de la santé scolaire, à travers la mise à disposition d'un ensemble de fournitures sanitaires, dont une première partie a été acheminée vers plusieurs wilayas, notamment celles du Sud", précisant que l'opération est en cours "afin de couvrir l'ensemble des wilayas du pays".

Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions aux directeurs de l'éducation à l'effet de "veiller à la distribution de ces fournitures aux élèves, en accordant une attention particulière aux catégories ayant besoin de cet accompagnement, et à mettre en valeur cette opération en tant qu'activité inscrite



dans le cadre de la Semaine de la santé scolaire, tout en assurant sa documentation et son suivi sur le terrain".

Il a affirmé « l'importance d'accompagner les initiatives locales pour la réussite de l'opération, en veillant à donner à l'opération nationale toute sa dimension et sa place et à assurer la coordination entre les différents intervenants à sa mise en œuvre ».

D'autre part, le ministre a souligné "la nécessité de maintenir le suivi régulier du fonctionnement des établissements publics et privés et du respect des réglementations et du calendrier adoptés, afin de garantir le bon fonctionnement de ces établissements et la régularité du processus éducatif", soulignant "le rôle clé" joué par les directeurs des établissements éducatifs dans "l'application des instructions du ministère au niveau de leurs établissements, en veillant au

respect des réglementations en vigueur et à assurer la discipline administrative et pédagogique".

Il a également appelé « à intensifier la présence sur le terrain des services d'inspection et de l'administration, à suivre de près le niveau de discipline des établissements éducatifs et leur fonctionnement normal et à assurer une prise en charge rapide des situations pouvant impacter la scolarisation des élèves ou le bon fonctionnement des établissements éducatifs ». A cet effet, M. Sadaoui a donné des instructions quant "à la nécessité de les différentes préoccupations conservées au niveau des wilayas, y compris celles liées au transport scolaire, aux structures éducatives, aux conditions de scolarisation des élèves suivre entre autres situations recensées sur le terrain, préconisant de prendre les mesures adéquates pour leur traitement".

INDUSTRIE

PHARMACEUTIQUE

Saidal produira des matières premières pour antibiotiques

Le groupe Saidal a procédé, jeudi, à la remise en service d'une de ses unités dans la wilaya de Médéa, en prévision du lancement de la production de matières premières utilisées dans la fabrication d'antibiotiques, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

La remise en service de cette unité spécialisée dans la distillation des solvants, sous la supervision du Directeur général du groupe, Younes Bouarara, intervient après plus de 20 années d'arrêt, précise le communiqué. L'unité a vraisemblablement entamé la distillation de l'acétate de butyle, une "étape très importante" en prévision du lancement effectif de la production de la matière première destinée à la fabrication de la pénicilline G et de ses dérivés. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur de l'industrie pharmaceutique visant à renforcer les capacités nationales de production des matières premières destinées à l'industrie pharmaceutique, souligne la même source, ajoutant que « cette étape stratégique contribuera largement à garantir la souveraineté sanitaire et à réduire la facture des importations ».

VIANDES ROUGES

La filière s'engage à assurer l'approvisionnement du marché

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, jeudi à Alger, une réunion de travail avec les importateurs de viandes rouges, au cours de laquelle ont été examinées les dispositions à même d'accompagner la filière et de renforcer sa préparation, en vue de garantir un approvisionnement régulier du marché, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, tenue au Palais des expositions, Mme Abdellatif a "écouté les préoccupations et les propositions des opérateurs activant dans l'importation des viandes rouges". Les échanges ont également porté sur "les dispositions à même d'accompagner la filière et de renforcer sa préparation, notamment à travers la garantie de la régularité de l'approvisionnement et de la disponibilité de cette denrée essentielle, dans le cadre des préparatifs anticipés du mois de Ramadhan 2027". La réunion a en outre permis de "faire le point sur différentes questions liées à l'approvisionnement du marché national". Ont assisté à la réunion, les représentants des départements ministériels et des organismes concernés, le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ainsi que les cadres du ministère, concluent la même source.

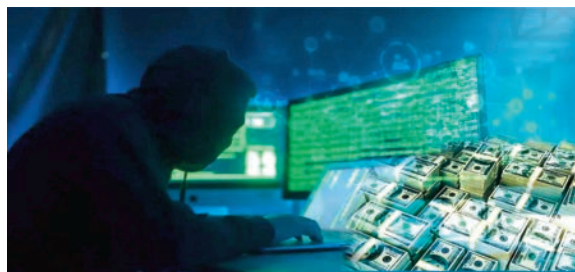
ISLAMOPHOBIE EN EUROPE

Des rapports mettent en cause les réseaux d'influence des Emirats

Plusieurs enquêtes journalistiques internationales et rapports européens mettent en lumière les stratégies d'influence déployées par les Emirats arabes unis en Europe, notamment autour des questions liées à l'islam et aux musulmans. Selon ces documents, Abou Dhabi aurait contribué, à travers ses réseaux politiques, médiatiques et de lobbying, à la diffusion de discours hostiles à l'islam, tout en cherchant à promouvoir sa propre conception d'un « islam modéré ».

Le dernier rapport en date, publié par l'organisation de défense des droits humains FairSquare, s'intéresse particulièrement au rapprochement entre les Emirats et certains milieux de l'extrême droite britannique. Intitulé « Le Parti de la Réforme et les Emirats arabes unis : une menace pour la politique britannique », le document, signé par Alex Carlin, directeur de la recherche de l'organisation, évoque une convergence politique entre Abou Dhabi et Reform UK.

Le rapport relève notamment l'évolution des



relations entre les deux parties, alors que Nigel Farage, dirigeant de Reform UK, avait publiquement critiqué les Emirats en 2023, dénonçant notamment leur système politique et leur bilan en matière de droits humains. Dans le même temps, plusieurs responsables du mouvement se seraient installés aux Emirats, selon le document.

Une stratégie d'influence à l'échelle européenne

FairSquare inscrit cette évolution dans une stratégie plus large attribuée à Abou Dhabi, consistant à rechercher des relais auprès de forces politiques occidentales, notamment dans les milieux conservateurs et d'extrême droite. Le rapport cite également le rôle de certains médias et personnalités publiques britanniques dans la diffusion de récits favorables aux positions émiratistes, évoquant notamment GB

News.

La France figure également parmi les pays concernés par cette stratégie d'influence. Le rapport fait état de rencontres secrètes et d'un soutien clandestin attribué aux Emirats à Marine Le Pen, dans un contexte marqué par les débats européens sur l'islam, l'immigration et la lutte contre l'extrémisme. Ces accusations s'inscrivent dans un ensemble plus vaste d'enquêtes consacrées aux réseaux d'influence d'Abou Dhabi. Le chercheur britannique Andreas Krieg avait déjà souligné le rôle attribué aux Emirats dans l'association, en Europe, entre islam et terrorisme, ainsi que dans la promotion de discours hostiles aux mouvements et organisations musulmans. L'affaire Alp Services constitue, à cet égard, l'un des épisodes les plus documentés. Des enquêtes européennes ont fait état d'une collaboration entre

cette société suisse et les Emirats. Selon les informations divulguées, les services émiratis auraient versé plus de 5,5 millions d'euros à Alp Services pour constituer des dossiers concernant plus d'un millier de personnes en Europe et contribuer à leur discréditation en les associant à des réseaux extrémistes.

Une offensive qui passe aussi par le lobbying

D'autres investigations, notamment celles de l'European Eye, ont par ailleurs décrit un recours massif au lobbying et à des campagnes d'influence destinées à façonner la perception des Emirats et à peser sur les politiques européennes.

Pour les auteurs de ces différents rapports, l'enjeu dépasse ainsi la seule politique étrangère émiratiste. Il concerne également la bataille des représentations autour de l'islam en Europe, avec, en toile de fond, la volonté présumée d'Abou Dhabi de s'imposer comme interlocuteur privilégié des gouvernements occidentaux sur les questions liées à l'islam et à la lutte contre l'extrémisme.

ELECTIONS LÉGISLATIVES AU MAROC

La désaffection électorale ravive la crise de confiance

La faible mobilisation des électeurs lors des dernières élections législatives au Maroc vient remettre au premier plan la crise de confiance qui semble s'installer entre une partie de la population et les institutions élues, dans un contexte marqué par la dégradation de la situation sociale, la hausse du coût de la vie et la persistance du chômage.

Au-delà des chiffres de la participation, la désaffection enregistrée traduit, selon plusieurs analyses et rapports cités dans le débat public marocain, un éloignement particulièrement marqué des jeunes à l'égard du processus électoral. La migration irrégulière, les traversées clandestines et les mouvements de protestation sociale sont ainsi présentés par des acteurs de la société civile comme autant de formes d'expression d'un mécontentement qui peine à trouver un débouché dans les urnes.

Une confiance mise à rude épreuve

La situation économique constitue l'un des principaux facteurs avancés pour expliquer cette désaffection. La hausse des prix, évaluée à 12 % durant l'année en cours selon les données attribuées au Haut-Commissariat au plan (HCP), ainsi que l'aggravation du chômage, ont accentué les préoccupations sociales.

Face à cette situation, les partis politiques sont eux aussi soumis à de fortes critiques. La faiblesse de leurs programmes et la répétition de promesses formulées lors des précédentes échéances, sans réponses jugées suffisamment concrètes aux difficultés sociales, auraient contribué à creuser davantage le fossé avec les électeurs.

La question du financement des campagnes électorales s'est également imposée dans les critiques formulées autour du scrutin. Des rapports émanant d'organisations de défense des droits humains ont fait état d'un recours important à l'argent dans les campagnes, une pratique qui, selon leurs auteurs, porterait atteinte au principe d'égalité des chances entre les candidats et les formations politiques.

Cette situation a relancé les interrogations sur la transparence, l'intégrité et l'équité du processus électoral. Pour ses détracteurs, le poids des moyens financiers risque ainsi de transformer la compétition électorale en confrontation de capacités financières davantage qu'en véritable débat autour des programmes et des solutions proposées à la population.

Des réactions politiques sévères

Le Parti de la justice et du développement (PJD) a qualifié le niveau de participation de « douloureux », y voyant le reflet de « l'échec du gouvernement dans les domaines de la croissance et de l'emploi ». La formation a également dénoncé le recours à l'argent durant les campagnes électorales, estimant qu'il avait « affaibli le principe d'égalité des chances » et qu'une véritable démocratie ne pouvait reposer sur l'achat des voix.

De son côté, le parti Al Adl Wal Ihsane, qui avait annoncé son boycott des élections législatives, a estimé que le taux de participation constituait la confirmation de « l'échec absolu du processus de participation, avec ses institutions et ses politiques ». Le mouvement a également dénoncé ce qu'il considère comme des restrictions imposées aux voix appelant au boycott et a critiqué le rôle des partis politiques dans la mobilisation électorale.

Le Parti du progrès et du socialisme (PPS) a, pour sa part, établi un lien entre l'argent électoral et l'affaiblissement de la confiance des citoyens dans les institutions, appelant à renforcer l'intégrité du processus électoral. L'Union socialiste des forces populaires (USFP) a, quant à elle, estimé que certaines promesses électorales n'étaient pas réalistes, appelant à prendre en charge les principales préoccupations liées à la santé, au chômage et au pouvoir d'achat.

Ainsi, au-delà du renouvellement des institutions, le scrutin remet au centre du débat la capacité des formations politiques à convaincre un électorat marqué par la défiance. Pour plusieurs observateurs cités dans les débats autour de ces élections, la persistance des mêmes équilibres politiques et des mêmes difficultés sociales témoigne des limites d'un processus qui peine à répondre aux attentes exprimées par une partie de la population.

FRANCE

La crise des finances publiques ravive les tensions sociales

À l'approche de l'examen du projet de budget pour 2027, la France fait face à une conjoncture économique et sociale de plus en plus tendue. Dette publique, déficit, chômage et réduction de la dépense publique alimentent un débat politique particulièrement vif, sur fond d'appels à la mobilisation et de craintes d'un regain de la contestation sociale.

Le débat budgétaire s'annonce particulièrement difficile pour l'exécutif français. Les mesures d'économies envisagées pour redresser les comptes publics suscitent de fortes critiques au sein de l'opposition et des organisations syndicales, alors que les indicateurs économiques continuent de nourrir les inquiétudes.

Selon les dernières données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la

dette publique française atteignait 3 536,1 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2026, représentant 117,5 % du produit intérieur brut. Ce niveau s'inscrit dans une trajectoire de forte progression de l'endettement public ces dernières années.

À cette pression sur les finances publiques s'ajoute une dégradation du marché du travail. Au deuxième trimestre 2026, le taux de chômage a progressé à 8,3 % de la population active, en hausse de 0,2 point sur un trimestre et de 0,7 point sur un an. Le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail s'établissait à 2,677 millions, son niveau le plus élevé depuis le troisième trimestre 2020, hors période de crise sanitaire.

Le budget 2027 au cœur de la confrontation

C'est dans ce contexte que s'ouvre la bataille autour du budget 2027. Le

gouvernement est confronté à la nécessité de réduire le déficit tout en répondant aux critiques portant sur le niveau des prélèvements, les dépenses publiques et le pouvoir d'achat. À gauche, plusieurs responsables politiques dénoncent les choix économiques opérés ces dernières années. Le leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, accuse notamment le gouvernement d'être « dépassé par la situation », tandis que le secrétaire national du Parti communiste français, Fabien Roussel, appelle à soutenir la mobilisation syndicale prévue dans la fonction publique le 29 septembre.

Les appels à la mobilisation se multiplient par ailleurs dans plusieurs secteurs, certains militants et formations politiques évoquant même la possibilité d'un nouveau mouvement de contestation comparable aux « Gilets jaunes », qui avait profondément marqué la vie sociale et politique française à partir de 2018.

CAMEROUN

Le chavirement d'une embarcation fait cinq victimes



Au moins cinq personnes ont péri et plusieurs autres ont été blessées après le chavirement d'une pirogue survivante, dans la nuit de mardi à mercredi à Mukdeka, dans le sud-ouest du Cameroun, a annoncé jeudi le préfet du département du Fako, Viang Mekala, dans un communiqué cité par la chaîne publique CRTV. Selon le préfet, les victimes, quatre filles et un garçon, étaient des élèves inscrits dans des établissements scolaires de Buea. Ils se rendaient sur une île des environs dans le cadre d'un déplacement. Les rescapés et blessés ont été évacués à l'hôpital baptiste Mbingo à Mutengene, tandis que les dépouilles ont été déposées à la morgue de l'hôpital de district de Tiko, selon la même source. Les circonstances du chavirement n'ont pas encore été élucidées. Une enquête a été ouverte par les autorités.

INCENDIES AU PORTUGAL

Une femme pompier tuée dans le nord du pays

Une pompière de 24 ans est décédée vendredi alors qu'elle participait aux opérations de lutte contre un incendie dans la commune de Resende, dans le nord du Portugal, a annoncé la présidence de la République.

"C'est avec une profonde consternation que le président de la République (Antonio José Seguro, ndlr) a appris la nouvelle du décès d'une jeune pompière de Resende, âgée de seulement 24 ans, survenue aujourd'hui à l'aube alors qu'elle combattait un feu de forêt", a

indiqué la présidence dans un communiqué.

La Ligue des pompiers portugais a immédiatement réagi en précisant qu'il s'agissait du deuxième décès d'un pompier combattant un incendie cette année.

Selon les informations fournies par la Protection civile, l'incendie qui s'était déclaré jeudi soir dans la commune de Resende, dans le district de Viseu,

a été maîtrisé vendredi matin mais mobilisait toujours quelque 200 pompiers.



KAZAKHSTAN

Des manœuvres militaires en mer font 14 morts



Qatorze militaires sont morts lors d'exercices des forces navales du Kazakhstan en mer Caspienne jeudi, "en raison d'une forte dégradation des conditions météorologiques", ont indiqué vendredi les autorités, précisant que

les opérations de recherche étaient terminées.

"Au cours d'un exercice d'entraînement au combat, 17 personnes ont été emportées au large", a déclaré l'administration de la région de Mangystau (ouest), sur les ré-

seaux sociaux.

Le ministère de la Défense avait dans un premier temps fait état de 19 personnes emmenées et de trois personnes secourues.

Vendredi matin, les corps de deux militaires portés disparus ont

été retrouvés, a annoncé le ministère de la Défense, portant le précédent bilan des autorités de 12 à 14 morts.

"Les recherches sont terminées", a précisé le ministère.

Le parquet général du Kazakhstan a annoncé avoir ouvert une enquête et dit avoir identifié "les responsables soupçonnés de négligence dans l'exercice de leurs fonctions", selon un communiqué.

L'accident s'est produit au large de la région de Mangystau et concerne la zone couverte par la garnison d'Aktaou, la capitale de cette région.

Le président Kassym-Jomart Tokaïev a chargé une commission gouvernementale "de prendre toutes les mesures nécessaires pour établir les circonstances de l'accident et apporter une aide aux familles des victimes", a indiqué l'administration présidentielle.

Il s'agit de l'accident le plus meurtrier impliquant l'armée kazakhe ces dernières années.

Une journée de deuil national vendredi a été décrétée par le président.

ATHÈNES

Un immeuble s'effondre, cinq personnes portées disparues



Les secouristes grecs étaient vendredi à la recherche de cinq personnes portées disparues après l'effondrement d'un immeuble du quartier touristique d'Athènes provoqué par une explosion, selon les pompiers grecs.

"Une opération de recherche et de sauvetage avec un chien est en cours pour retrouver les personnes éventuellement piégées" sous les débris de cet immeuble de deux étages du quartier de Plaka, a précisé aux médias une porte parole des pompiers.

"Un couple de personnes âgées et trois autres personnes, logeant dans une location saisonnière, résidaient dans l'immeuble et nous tentons de savoir si elles étaient présentes ou non lors de l'explosion", a-t-elle ajouté.

D'après la chaîne de télévision publique Ert, les enquêteurs pensent que l'explosion, qui a précédé l'effondrement du bâtiment, a été provoquée par une fuite de gaz.

Selon les informations fournies aux équipes de secours et rapportées par le journal Kathimerini, le deuxième étage de l'immeuble était occupé par un couple de personnes âgées et le premier par trois touristes américains, en location de courte durée.

Plus tôt dans la matinée, deux femmes ont été secourues dans un immeuble voisin lors des opérations de recherche et de sauvetage, puis hospitalisées.

Une autre personne a été légèrement blessée par des débris projetés lors de l'explosion, tandis que des bâtiments voisins et des véhicules stationnés à proximité ont été endommagés.

CAN-2027 U20

L'Algérie et la Tunisie dos à dos (1-1)



La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a fait match nul face à son homologue tunisienne

1-1 (mi-temps : 1-1), en match disputé jeudi au Suez Canal Stadium (Ismailia) en Egypte, compte tenu pour la première

journée du tournoi de l'Union Nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-

2027, prévue au Ghana.

Les Verts ont ouvert le score dès la 9e minute de jeu sur une tête décroisée de Mohamed Seddik, avant que le défenseur algérien Adam Marchal ne trompe son propre gardien (29').

Les coéquipiers du portier El-Koubi, enchaîneront la compétition en défiant la Libye le dimanche 27 septembre (14h00) pour le compte de la deuxième journée.

Pour ce tournoi, le sélectionneur national Hocine El Orfi, a retenu 24 joueurs.

Outre l'Algérie, la Tunisie et la Libye,

le tournoi de l'UNAF U20 regroupe l'Egypte (pays hôte) et le Maroc.

A l'issue du tournoi, les deux premières sélections au classement seront qualifiées pour la phase finale de cette CAN-U20, en tant que représentantes de la zone UNAF.

PREMIER LEAGUE

Mohamed Belloumi en lice pour le titre de joueur du mois



L'international algérien Mohamed Bachir Belloumi, sociétaire de Hull City, a été nommé pour le prix EA SPORTS du meilleur joueur du mois de septembre 2026 du championnat d'Angleterre de football (Premier League), a annoncé jeudi la Premier League.

Belloumi figure parmi les huit joueurs retenus pour cette distinction, après avoir réalisé un mois de septembre remarqué avec le club promu de Hull City. Les supporters peuvent voter jusqu'à lundi 28 septembre à 12h00, leurs suffrages étant ensuite combinés à ceux d'un panel d'experts du football pour désigner le lauréat, précise la Premier League.

Aligné sur le flanc droit, l'ailier algérien s'est illustré par sa vitesse, son activité et son apport aussi bien offensif que défensif.

Dans trois rencontres disputées en septembre, il compte deux buts et une passe décisive, pour un bilan de deux nuls et une défaite avec Hull City.

Belloumi a notamment marqué deux buts dans l'espace de six minutes lors du match nul spectaculaire en déplacement face à Chelsea (2-2).

Il s'est également distingué face à Newcastle United en délivrant une passe décisive à Mohamed-Ali Cho, Hull ayant échoué de peu à revenir après avoir été mené de deux buts (2-1).

Cette nomination vient récompenser le début de saison convaincant de l'international algérien, déjà remarqué lors de la quatrième journée, lorsqu'il avait été retenu parmi les candidats au titre de meilleur joueur de la semaine après son doublé contre Chelsea.

Il avait alors terminé deuxième du vote des supporters, avec 23% des suffrages, derrière le gardien d'Arsenal David Raya (26%).

Le vainqueur du prix EA SPORTS du joueur du mois de septembre sera annoncé la semaine prochaine.

Le lauréat du mois d'août avait été l'attaquant brésilien de Chelsea, Joao Pedro.

Pour rappel, Mohamed Belloumi est actuellement en scène avec la sélection algérienne en prévision des deux premiers matchs de qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027 : face à la Zambie (25 septembre à Tizi-Ouzou) et au Burundi (29 septembre à Bujumbura), et pour le match amical face au Niger (6 octobre à Tizi-Ouzou).

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE FÉMININE

Le CF Akbou sacré face à la JS Kabylie (4-0)

La CF Akbou a remporté la Supercoupe d'Algérie de football féminin 2026, en battant la JS Kabylie 4-0 (mi-temps : 2-0), jeudi au stade des Martyrs d'Akbou.

Les Akbouciennes ont ouvert le score grâce à Aïcha Hamideche (12'), avant de faire le break peu avant la demi-heure de jeu par Ghania Ayadi (28').

Cette dernière est revenue à la charge pour marquer le troisième et signer un doublé, en fin de match (88').

La remplaçante Ghorfati Fatiha a clôturé le festival offensif de son équipe en inscrivant le quatrième but dans le temps additionnel (90+2). Après avoir remporté la dernière édition du championnat d'Algérie, le CF Akbou confirme sa suprématie sur le football féminin, en remportant la Supercoupe, dont le précédent vainqueur n'est autre que la JSK, vainqueur l'année dernière face au CF Akbou (1-0), grâce à un but de Nadia Louanoughen, au Stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Pour rappel, la JS Kabylie avait remporté la Coupe d'Algérie 2026, en battant l'Affak Relizane (1-0), en finale disputée le 26 avril dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS DE BADMINTON

L'Algérie présente au Caire avec 13 athlètes

La sélection nationale algérienne juniors de badminton participera avec 13 athlètes, dont 6 filles, au Championnat d'Afrique des jeunes, prévu du 27 septembre au 3 octobre 2026, dans la capitale égyptienne, Le Caire, a indiqué l'instance fédérale.

La délégation de la sélection nationale al-

gérienne de badminton (juniors) a rallié à l'aube le Caire pour prendre part à ce rendez-vous africain.

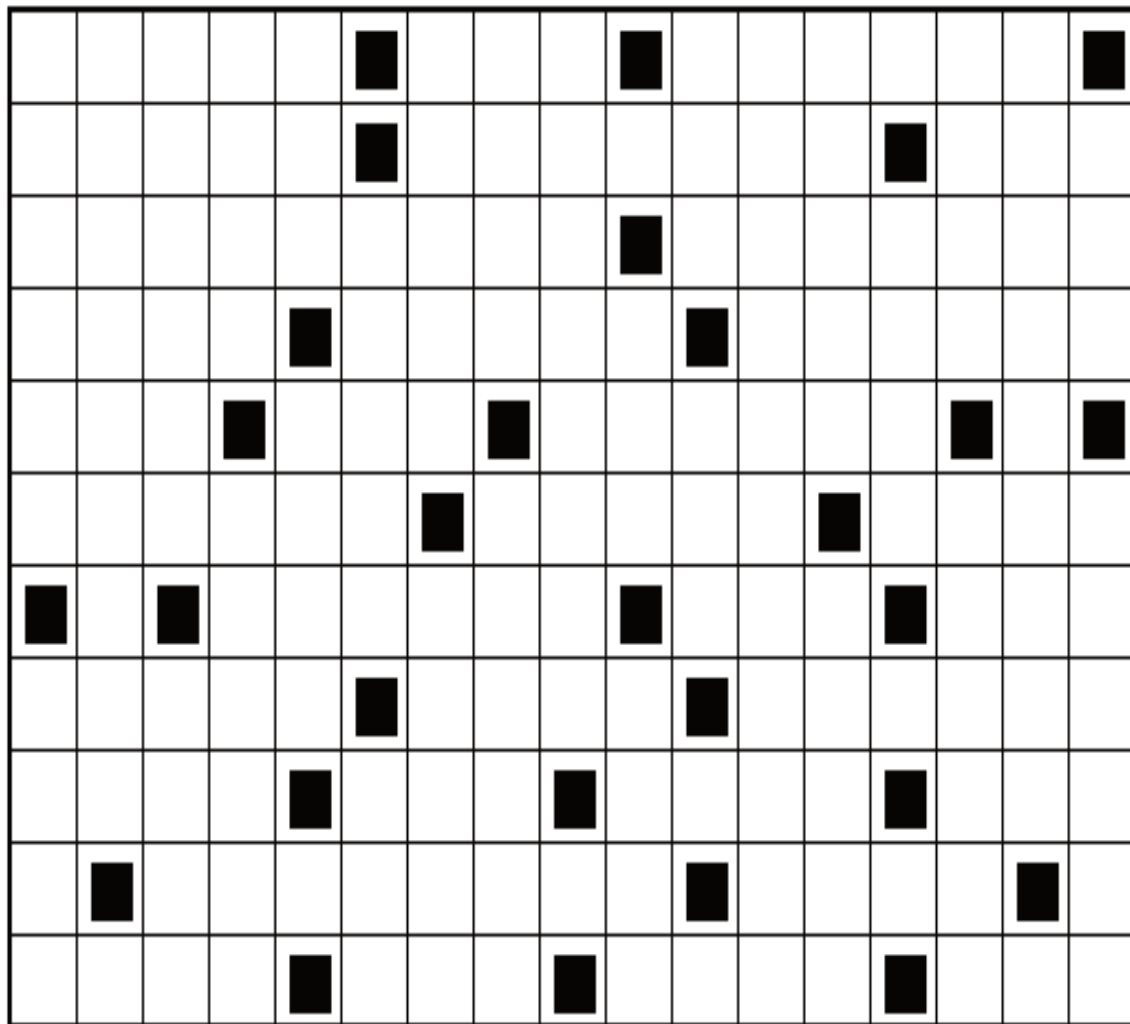
Les athlètes nationaux contestent cette échéance continentale après une période de préparation,

dans le mais de représenter au mieux l'Algérie et décrocher le maximum de médailles possibles.



Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
CIL	AVEN	ABIME	AERIEN	CURSIVE	OISELEUR	ABORIGENE
EMU	DATE	CELER	EGERIE	TALENTS	URSULINE	COTILLONS
ESA	DUEL	ECOPE	ELEGIE			NUTRITIVE
GUE	ECUS	ENGIN	FACILE			
LAI	ESSE	FAGOT	GITANE			
LET	ESTE	IDOLE	INNOVE	- 11 -		
LIN	ETRE	INNEE	LASERS	AVALERAIENT		
LOT	GNUU	LOYER	LESERA			
MAS	IGNE	MISER	MACHIN			
MIT	IRAS	OPIUM	MEUTES			
REG	LARD		RAIDIS			
RYE	MUNI		SCORES			
SEL	NEVE					
SUE	OMIS					
TEL	RIEN					
TES	TEND					

- 11 -
AVALERAIENT

 devinettes

*Mûr à point, l'été il est
fauché; Fauché, on l'est
de n'en point avoir*

Réponse : blé

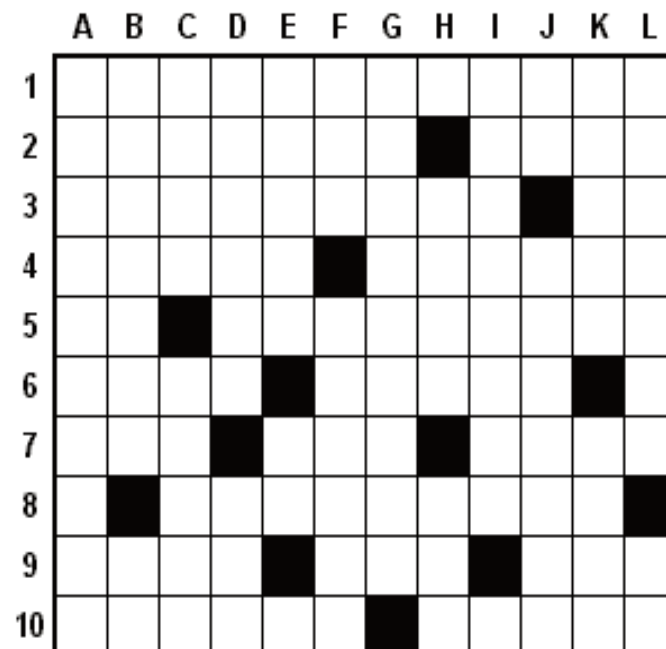
Le Saviez Vous ?

Le premier accident de voiture de l'histoire !



Les accidents de voiture sont un fait triste de la vie. Chaque jour, des milliers d'accidents et de collisions graves surviennent, cela amène même certains assureurs à résilier leurs clients. Ces conducteurs résiliés peuvent recourir à un courtier en assurance auto résilié qui leur proposera des solutions d'assurance pour un malus élevé, un sinistre, ou encore pour non paiement de prime.

Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Raillerie
- 2 - Gringalet - Lieu de délices
- 3 - Chasseur de gros mammifères - Médisant souvent inconnu
- 4 - Très petite parcelle - Cité hispanique
- 5 - Eclaté - Rayonnera
- 6 - Belle coupole - Sorties
- 7 - Nourrice venue de la mer - Compagnon s'il est petit - Difficile
- 8 - Tâtera sans délicatesse
- 9 - Manche de pinceau - Bonne feuille pour les canards - Affecté
- 10 - Feras des efforts - Démolir complètement

Verticalement

- A - Tissus croisés
- B - Approbation bruyante - Et parfois cru
- C - Fleuve de Corse - Petit tas
- D - Accumulation de produits azotés - Transport parisien
- E - Rigole dans le salin - Edenté brésilien
- F - Net refus - Très fatigués
- G - Vivacité
- H - Roi de France - Gloire pour le cabot
- I - Lieu de chute
- J - C'est pareil - Coupes de vers
- K - Convenir - But de pion
- L - Groupe de neuf - Patrie d'Abraham

Sudoku

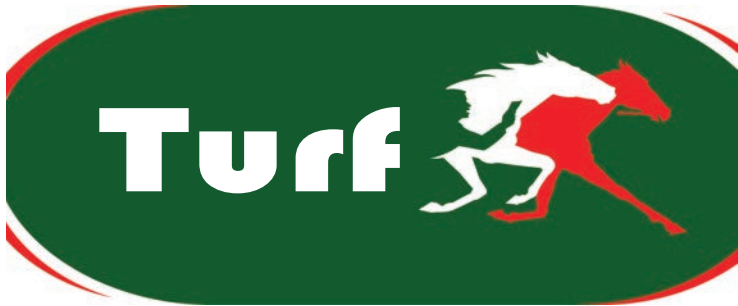
3			5		7			1
9		7		1		5		4
6	1		9		2		3	8
8	6	4				1	7	9
2	3	9				6	8	5
1	2		6		3		5	7
4		6		5		2		3
7			1		4			6

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

7	4	1	2	5	8	6	9	3	8
4	9	2	3	1	6	5	7	4	9
1	3	9	4	8	7	9	6	2	1
2	7	1	6	3	5	4	8	9	3
5	8	7	9	2	1	6	3	4	8
3	6	4	8	5	7	9	1	2	5
8	1	5	9	4	2	3	7	6	1
9	6	8	7	3	1	6	5	2	4
4	2	5	8	7	9	6	3	1	2
3	6	9	4	7	1	8	5	3	6
8	9	2	3	5	8	4	1	7	9
7	4	1	6	3	5	4	8	9	3
2	7	1	6	3	5	4	8	9	3
5	8	7	9	2	1	6	3	4	8
3	6	4	8	5	7	9	1	2	5
8	1	5	9	4	2	3	7	6	1
9	6	8	7	3	1	6	5	2	4
4	2	5	8	7	9	6	3	1	2
3	6	9	4	7	1	8	5	3	6
8	9	2	3	5	8	4	1	7	9
7	4	1	6	3	5	4	8	9	3
2	7	1	6	3	5	4	8	9	3
5	8	7	9	2	1	6	3	4	8
3	6	4	8	5	7	9	1	2	5
8	1	5	9	4	2	3	7	6	1
9	6	8	7	3	1	6	5	2	4
4	2	5	8	7	9	6	3	1	2
3	6	9	4	7	1	8	5	3	6
8	9	2	3	5	8	4	1	7	9
7	4	1	6	3	5	4	8	9	3
2	7	1	6	3	5	4	8	9	3
5	8	7	9	2	1	6	3	4	8
3	6	4	8	5	7	9	1	2	5
8	1	5	9	4	2	3	7	6	1
9	6	8	7	3	1	6	5	2	4
4	2	5	8	7	9	6	3	1	2
3	6	9	4	7	1	8	5	3	6
8	9	2	3	5	8	4	1	7	9
7	4	1	6	3	5	4	8	9	3
2	7	1	6	3	5	4	8	9	3
5	8	7	9	2	1	6	3	4	8
3	6	4	8	5	7	9	1	2	5
8	1	5	9	4	2	3	7	6	1
9	6	8	7	3	1	6	5	2	4
4	2	5	8	7	9	6	3	1	2
3	6	9	4	7	1	8	5	3	6
8	9	2	3	5	8	4	1	7	9
7	4	1	6	3	5	4	8	9	3
2	7	1	6	3	5	4	8	9	3
5	8	7	9	2	1	6	3	4	8
3	6	4	8	5	7	9	1	2	5
8	1	5	9	4	2	3	7	6	1
9	6	8	7	3	1	6	5	2	4
4	2	5	8	7	9	6	3	1	2
3	6	9	4	7	1	8	5	3	6
8	9	2	3	5	8	4	1	7	9
7	4	1	6	3	5	4	8	9	3
2	7	1	6	3	5	4	8	9	3
5	8	7	9	2	1	6	3	4	8
3	6	4	8	5	7	9	1	2	5
8	1	5	9	4	2	3	7	6	1
9	6	8	7	3	1	6	5	2	4
4	2	5	8	7	9	6	3	1	2</

Solutions

[illegible]



Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 180

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Tiercé et Quinté

1 - AVA TUNE

Y. MOUISSI 56 kg
30-08-2026 1.000 m 12ème
A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts
06-09-2026 1.200 m 9ème
A. KOUAOUCI 55 kg 15 pts
Elle n'a montré aucune valeur suf-
fisante lors de ses premiers pas
aux courses hippiques.
Conclusion : A revoir.

2 - ZAHRA DE GHAZEL

F. BENDJEKIDEL 56 kg
08-09-2026 1.100 m 8ème
S. BENDJEKIDEL 53,5 kg 13 pts
17-09-2026 1.200 m 11ème
D. BOUBAKRI 52 kg 14 pts
La monte de F. Bendjekidel pour-
rait bien avantager ses chances
pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

3 - ASSIL ESSAHEL

C. BOUSSAA 55 kg
17-09-2026 1.200 m 12ème
C. BOUSSAA 54 kg 14 pts
Son premier pas ne plaide pas en
sa faveur. Ses chances sont nulles
dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

4 - JAREH

S. BENYETTOU 55 kg
30-08-2025 1.200 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 50 kg 12 pts
13-09-2025 1.000 m 12ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
22-08-2026 1.100 m 7ème
Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 13 pts
17-09-2026 1.200 m 6ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
Le parcours du jour lui est favora-
ble pour négocier une place hono-
rable.
Conclusion : Une priorité.

5 - GOURANE

AL. TIAR 55 kg
07-11-2024 1.000 m 4ème
A. HAMIDI 57 kg 17 pts
20-11-2024 1.200 m 5ème
A. HAMIDI 55 kg 18 pts
11-12-2024 1.300 m 10ème
KH. DOUKHI 57 kg 12 pts
22-01-2025 1.100 m 4ème
AP/ S. ATALLAH 53,5 kg 13 pts
17-09-2026 1.200 m 7ème
AL. TIAR 54 kg 14 pts
Sa participation à l'arrivée est as-
surée pour une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

6 - FARIQ D'HEM

T. LAZREG 55 kg
10-02-2024 1.400 m 12ème
AH. CHAABI 56 kg 18 pts
23-03-2024 1.300 m 2ème
JJ/ AB. AIDA 55 kg 12 pts
06-04-2024 1.400 m 7ème
JJ/ AB. AIDA 55 kg 13 pts
17-05-2025 1.100 m arrêtée
CH. CHAABANE 54 kg 18 pts
17-09-2026 1.200 m 9ème

AB. AIDA 53 kg 14 pts
Ses grandes capacités lui donnent
une chance logique avec T. Lazreg.
Conclusion : Une priorité.

7 - ANGE

K. BAGHDAD 55 kg
18-06-2026 1.100 m 7ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
24-06-2026 1.100 m 9ème
K. ATTIA 53 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m 6ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
08-07-2026 1.000 m 8ème
S. BENDJEKIDEL 53 kg 11 pts
13-07-2026 1.200 m retiré
S. BENDJEKIDEL 53 kg 11 pts
Il aura une chance pour prétendre
à un accessit avec K. Baghdad.
Conclusion : Une possibilité.

8 - JAZZE DE SERSOU

JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg
17-03-2026 1.300 m 10ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 10ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m 9ème
AP/ IB. BIZ 48 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m 10ème
R. BELMORSELI 54 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 8ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 54 kg 12 pts
Il ne fera qu'une simple figuration
pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

9 - TADJ EL HADJLA

A. HEBRI 54 kg
10-11-2025 1.300 m 5ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
28-11-2025 1.300 m 11ème
T. LAZREG 55 kg 18 pts
09-01-2026 1.200 m 7ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
24-01-2026 1.200 m retirée
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts
31-08-2026 1.100 m 8ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
Elle est à retenir en priorité dans
ce prix malgré ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

10 - ZAMARI

CH. CHAABANE 54 kg
22-08-2026 1.100 m 9ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 12ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 11ème
H. BOUGHELLA 54 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 13ème
K. BAGHDAD 55 kg 13 pts
17-09-2026 1.200 m 14ème
D. MABROUK 56 kg 14 pts
Ses chances sont nulles à cause de
sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

11 - ZINHOUM

AM. BENDJEKIDEL 54 kg
17-09-2026 1.200 m 10ème
S. BENDJEKIDEL 53 kg 14 pts
Il n'a pas montré grand-chose lors
de son premier pas sur 1.200m.

Départ de la première course à 16h - Prix: Ottawa pur-sang arabe

Distance : 1.600 mètres - Dotation : 400.000 DA - Pari Quarté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
L. BOUDJEMAA	1 FOUNOUN	AL. TIAR	57	3	N. TIAR
S. BERRAH	2 EL AAHD	Y. MOUISSI	57	7	PROPRIETAIRE
A. HAMIANE	3 HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	55	6	S. HAMIANE
S. SIDI ATMANE	4 SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55	4	S. BENYETTOU
N. DAAS	5 ICHTIYEQ	A. YAHIAOUI	55	2	PROPRIETAIRE
S. DLIH	6 HORR D'HEM	AB. AIDA	55	5	S. HAMIANE
ML. ZAABOUB	7 EL MOKAFIH (0)	MA. AIDA	55	8	ABM. BOUBAKRI
HARAS EL NASR	8 OSIRIS	T. LAZREG	55	9	T. LAZREG
S. DAHDOUH	9 BOUCHAKER	AP/ Y. CHELLAL	54,5	1	TF. BENYETTOU
S. SIDI ATHMANE	10 HOULOUAT EL MESK (0)	D. BOUBAKRI	51	10	S. BENYETTOU

Départ de la deuxième course à 16h30 - Prix: Nadir pur-sang arabe

Distance : 1.000 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Tiercé-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
ABS. LAHMICI	1 AVA TUNE	56	2	A. CHELLAL
M. BENDJEKIDEL	2 ZAHRA DE GHAZEL	56	4	S. BENDJEKIDEL
N. MEZIANI	3 ASSIL ESSAHEL	55	6	S. MEZIANI
A. HAMIANE	4 JAREH (0)	55	8	S. HAMIANE
Y. SAFSAF	5 GOURANE (0)	55	15	H. AGUENOU
D. HAMANI	6 FARIQ D'HEM (0)	55	10	T. LAZREG
M. MECHOUEK	7 ANGE (0)	55	14	K. BAGHDAD
F. METIDJI	8 JAZZE DE SERSOU (0)	55	5	H. DJELLOULI
A. LEHAS	9 TADJ EL HADJLA	55	16	A. HEBRI
A. TOUIDJINE	10 ZAMARI	54	9	A. CHELLAL
M. BENDJEKIDEL	11 ZINHOUM	54	7	S. BENDJEKIDEL
L. MOKRANI	12 HEDY (0)	54	1	PROPRIETAIRE
S. HADJI	13 DEUTCH	53	13	W. CHAABI
S. HADJI	14 AMIRSA HODNA	53	12	H. CHEBLI
R. DEHIMI	15 IRTIDJAL (0)	53	3	A. CHELLAL
K. BENACER	16 JORIX	50	11	K. FEGHOULI

Conclusion : A revoir.

12 - HEDY

A. YAHIAOUI 53 kg
28-10-2025 1.200 m 10ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
08-11-2025 1.200 m 10ème
A. YAHIAOUI 53 kg 18 pts
17-02-2026 1.300 m retirée
HA. EL FERTAS 50 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 7ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 9ème
AL. TIAR 54 kg 13 pts
Ses dernières tentatives ne plai-
dent pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

13 - DEUTCH

AN. CHAABI 53 kg
08-07-2025 1.100 m 13ème
W. HAMOUL 52 kg 14 pts
15-07-2025 1.200 m 6ème
A. BOUSSAA 53 kg 12 pts
13-09-2025 1.000 m 3ème

AP/ Y. CHELLAL 50,5 kg 13 pts
04-10-2025 1.300 m 4ème
S. BENYETTOU 57 kg 14 pts
28-10-2025 1.200 m 9ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
Il aura une chance pour se défen-
dre malgré son manque de compé-
tition.

Conclusion : Une priorité.

14 - AMIRSA HODHNA

AH. CHAABI 53 kg
04-01-2026 1.300 m tombé
AN. CHAABI 53 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 10ème
AZ. ATHMANA 54 kg 13 pts
13-03-2026 1.000 m 10ème
AZ. ATHMANA 54 kg 12 pts
16-03-2026 1.300 m 10ème
AZ. ATHMANA 54 kg 12 pts
25-04-2026 1.100 m 9ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile
pour espérer se défendre.
Conclusion : A revoir.

15 - IRTIDJAL

AP/ Y. CHELLAL 51 kg
16-08-2025 1.300 m 6ème
O. CHEBBAH 56,5 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 8ème
HO. EL FERTAS 54 kg 13 pts
02-05-2026 1.300 m 10ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts

22-08-2026 1.100 m 11ème
C. BOUSSAA 53 kg 12 pts
17-09-2026 1.200 m 8ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 14 pts
Le parcours du jour lui convient
pour tirer son épingle du jeu.
Conclusion : Une priorité.

16 - JORIX

AP/ IB. BIZ 50 kg
17-03-2026 1.300 m 11ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 9ème
HO. EL FERTAS 53 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m tombé
HA. EL FERTAS 52 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 10ème
AP/ IB. BIZ 49 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 11ème
JJ/ AY. KHELIFI 55 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un
crédit au Caroubier.
Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U.

Hippodrome du Caroubier
Vendredi 25/09/2026

Paris QUARTE-QUINTE

9 - 1 - 3 - 4 - 8 / R. 11

QUARTE

G: 2.200 DA P: 220 DA T: 110 DA

QUINTE

G: 30.400 DA P: 1.100 DA Q: 110 DA

PRONOSTICS	PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	6 - 4 - 5 - 9	4 - 7 - 8 - 6 - 3	6 - 4 - 5 - 9 - 15 - 13
	Possibilités: 15 - 13	Possibilité: 5	Possibilités: 7 - 2
	Champ F : 6 - 4 - X	Champ F : 4 - 7 - 8 - X	Champ F : 6 - 4 - 5 - 9 - X
	Champ F : 6 - X - 5	Champ F : 4 - 7 - X - 6	Champ F : 6 - 4 - 5 - X - 15
	Champ F : X - 4 - 5	Champ D : 4 - 7 - X - X	Champ D : 6 - 4 - 5 - X - X
	6 - 5 - 4 - 9 - 15	7 - 4 - 8 - 3 - 6 - 5	6 - 5 - 4 - 9 - 15 - 7 - 2